



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

#COCOLUPA

Renforcer le modèle économique des filiales solidaires de l'alimentation.

GT4 « Rapprocher les acteurs de l'économie sociale et solidaires intervenant sur la chaîne de production / transformation / transport / distribution, et créer des partenariats pour des filiales solidaires »



Comité national de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa). 07/09/2022

Sommaire

Introduction.....
.....p.4	
L'action du Comité national de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa)	p.4
Présentation des travaux du GT4.....	p.5
Principales recommandations du groupe	p.8
I. Les modèles économiques des filières solidaires	p.10
Définition	p.10
Objectifs.....	p.11
Panorama par activités des filières solidaires.....	p.11
Modèles économiques des filières solidaires	p.13
S'appuyer sur les « effets utiles »	p.14
II. Vers un fonds de soutien aux filières solidaires ?.....	p.17
Le fonds, un outil de politique publique.....	p.17
Contexte et objectifs du fonds	p.17
Quelles activités pourraient être soutenues par le fonds ?	p.18
Critères d'analyse des projets.....	p.18
Dépenses éligibles	p.21
Fonctionnement du fonds (Financement, portage institutionnel, animation)	p.23
III. Retours d'expérience : les projets d'alimentation solidaires et leurs modèles économiques	p.25
a. Production et récupération au niveau local	p.25
Des jardins maraîchers solidaires et participatifs à Dinan (22)	p.25
Installation d'un maraîcher pour les épiceries solidaires de Pontarlier (25)	p.26
Approvisionner l'aide alimentaire en circuit court avec le Projet alimentaire de Blois	p.28
Graine d'Emmaüs : produire de façon autonome et qualitative à Angers (49)	p.29
Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq (62).....	p.32

	Association Equalis : développement d'une filière bio en insertion pour les personnes hébergées en grande couronne (78, 95).....	p.34
	Les Paniers Solidaires de l'Enregado (83)	p.36
	L'Econome : lutte contre le gaspillage dans le Var (83).....	p.37
	Le Village : Cueillettes Solidaires en Provence (84).....	p.38
	Les paniers solidaires locaux de la Mutualité Sociale Agricole et la CAF de la Haute Normandie (76, 27).....	p.40
b.	Transformation des produits.....	p.43
	Maraîchage, transformation et distribution solidaire dans la Drôme (26) et l'Allier (03)	p.43
	Association Fruits et Légumes Solidarités (AFLS) : transformation alimentaire au MIN de Marseille (13).....	p.45
	La Marmite Solidaire : transformer les produits de l'aide alimentaire en plats pour lutter contre le gaspillage (25).....	p.47
	Le Radis, une Restauration Anti-gaspi à Double Impact Social porté par Baluchon et Emmaüs Défi (75, 93)	p.48
c.	Achats groupés	p.50
	Collectif d'acheteurs – De la dignité dans les assiettes en Terres de Lorraine (54)	p.50
	VRAC – Groupements d'achats dans les QPV	p.51
d.	Filières locales portées par des réseaux nationaux.....	p.53
	Approvisionnement en circuits courts des distributions de La Croix Rouge	p.53
	Les Jardins du Cœur, une filière maraîchage interne aux Restos.....	p.54
	Glanages Solidaires Agricoles portés par Solaal	p.55
e.	Filières régionales portées par des réseaux d'épicerie.....	p.56
	Consolider les approvisionnements pour un groupement régional d'épicerie sociale et solidaire en Auvergne Rhône Alpes	p.56
	Projet Uniterres pour approvisionner les épicerie solidaire ANDES dans le Sud Ouest	p.57
f.	Filières nationales portées par les grands réseaux d'aide alimentaire..	p.58
	Transformation alimentaire sur un chantier d'insertion porté par les Banques Alimentaires.....	p.58
	Opération Lait du Cœur, une filière longue solidaire pour les banques alimentaires	p.60

Opération Jus du Cœur par les Banques Alimentaires et LSDH	p.62
Du poisson pour l'aide alimentaire, par la Fédération nationale des Paniers de la Mer.....	p.
.....	64
Annexes	p.65
Extrait du rapport IGAS 2019.....	p.65
Critères identifiés dans le cadre du GT 8	p.68
Tableau des véhicules potentiels pour financer les actions (France Urbaine)	p.70
Types de projets potentiellement soutenus par le fonds (travaux GT4)...	p.71
Liste des participants au GT4	p.72

Introduction ([Retour au sommaire](#))

L'action du Comité national de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa)

En France, [L'Article L266-1 du Code de l'action sociale et des familles](#) précise les objectifs de la politique de lutte contre la précarité alimentaire (LPA). Elle vise à « *favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. La lutte contre la précarité alimentaire s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes. Elle participe à la reconnaissance et au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. L'aide alimentaire contribue à la lutte contre la précarité alimentaire. La lutte contre la précarité alimentaire comprend la poursuite des objectifs définis à [l'article 1. du code rural et de la pêche maritime](#) et par les programmes nationaux relatifs à l'alimentation, à la nutrition et à la santé.* »

Par ailleurs, l'article L266-1 du Code de l'action sociale et des familles précise que « La lutte contre la précarité alimentaire mobilise l'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les associations, dans le cadre de leur objet ou projet associatif, ainsi que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, en y associant les personnes concernées. »

Le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire institué en décembre 2020 poursuit les objectifs définis par la politique de lutte contre la précarité alimentaire. [Le plan d'action pour la transformation de l'aide alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire](#) définit les objectifs poursuivis par le Cocolupa et structure l'action de ses membres autour de huit groupes de travail (GT) :

- GT1 « Mieux caractériser la précarité alimentaire et les parcours des personnes en situation de précarité alimentaire ».
- GT2 « Clarifier la gouvernance nationale et territoriale de la politique de lutte contre la précarité alimentaire ».
- GT3 « Mutualiser les connaissances afin de faire essaimer les bonnes pratiques et inspirer de nouveaux modèles ».
- **GT4 : « Rapprocher les acteurs de l'économie sociale et solidaires intervenant sur la chaîne de production / transformation / transport / distribution, et créer des partenariats pour des filières solidaires ».**

- GT5 : « Rendre la politique de lutte contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées ».
- GT6 « favoriser l'accès d'une alimentation favorable à la santé ».
- GT7 « Diversifier les sources d'approvisionnement et intégrer les enjeux du développement durable ».
- GT8 « Encourager et favoriser la création et le développement de toutes formes d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables ».

L'organisation du système d'aide alimentaire français est caractérisé depuis plusieurs décennies par une forte dépendance aux dons et aux denrées financées par les fonds européens. Or, cette organisation ne favorise pas une alimentation favorable à la santé, ne permet pas de prévenir l'insécurité alimentaire, offre une résilience limitée aux situations de crise (sanitaire, géopolitique ou climatique) et ne prend pas suffisamment en compte les impacts environnementaux. En réponse à ce constat, les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire s'engagent pour permettre le développement de toutes les formes d'accès à l'alimentation durables et respectueuses de la dignité des personnes en vue de répondre à la diversité des besoins des publics. C'est pour répondre à ce même objectif que le GT4 a été chargé d'investiguer la question de la création d'un fonds de soutien aux filières solidaires de l'alimentation.

Présentation des travaux du GT4

Ce document regroupe les enseignements des travaux du GT n°4 pour définir les filières solidaires et leurs besoins et caractériser les attentes en matière de financement.

L'objectif du GT4 était de rapprocher les acteurs de l'économie sociale et solidaires intervenant sur la chaîne de production / transformation / transport / distribution, et créer des partenariats pour des filières solidaires.

En effet, le rapprochement de l'offre et de la demande, à travers l'appui aux circuits courts par exemple, permet d'aborder différents aspects d'un accès digne et durable à l'alimentation. Pour les personnes en situation de précarité, ce rapprochement représente aussi un support d'insertion qui combine différentes modalités de l'action publique, dans une approche interministérielle associant cohésion sociale, agriculture, insertion, emploi.

Le foisonnement d'initiatives présentées lors de ce GT a permis de se questionner, en groupe, sur :

- Les apports de ces « filières solidaires » aux personnes en situation de précarité et au territoire, qui génèrent des « effets utiles » supérieurs à la simple efficacité économique
- **Les difficultés rencontrées dans l'accès aux financements publics** dès lors que les projets « hors cadre » agissent à la croisée des acteurs de l'insertion, du social et de la production et sur des échelons territoriaux variés.

Le groupe a travaillé, à partir des retours de terrain, sur **3 séries de documents** :

- Une « note sur les modèles économiques des filières solidaires » présentant un cadre conceptuel et les principaux besoins non couverts actuellement (chapitre 1)
- Une « note pour la création d'un fonds de soutien aux filières solidaires de l'alimentation », issue des discussions des membres (chapitre 2)
- Des « fiches retours d'expérience » qui donnent à voir la diversité des actions solidaires rapprochant producteurs, transformateurs et mangeurs (chapitre 3)

Le GT4 était animé par Julien Adda, directeur du Réseau Cocagne, Claire Dufour, responsable du Développement à l'Andes, relayée par Laure Vicard et Casilde Gratacos d'Emmaüs France, avec l'appui technique de l'Agence nouvelle des solidarités actives (Lise Marcovici, Sophie Lochet et Leeloo Cosnier).

Le groupe s'est positionné comme un groupe consultatif, proposant son apport d'expérience et d'expertise dans le cadre de 7 réunions de travail ayant eu lieu d'octobre 2021 à novembre 2022, réunissant sur une base volontaire une quarantaine de participants issus des organisations suivantes :

- Etat : DGAL, DG Trésor, DGCS, CLP IDF, MSA
- Etat déconcentré : DDETS 43, 83, 44, 971
- Collectivités : Nice, Bordeaux
- Têtes de réseau aide alimentaire et secteur social : Andes, Croix Rouge, FFBA, UGESS, Restos du Cœur, Paniers de la mer, Entraide protestante, Secours catholique – Caritas France, Emmaüs France,
- Têtes de réseau secteur agricole : Solaal, Réseau Civam, Réseau Cocagne
- Conseil : France urbaine, Atemis, Ansa

Plusieurs intervenants sont venus présenter des projets dans le cadre de ce groupe, notamment de l'Andes, Baluchon – Emmaüs Défi – Radis, Emplettes et cagettes (ATD), les Restaurants du cœur (insertion), Jardins de cocagne de Blois, Equalis, Ensaia, AFLS Marseille, Vrac, Solaal, Territoires à VivreS, Atemis.

Principales recommandations du groupe

[\(Retour au sommaire\)](#)

Contexte : De plus en plus de projets alimentaires solidaires, principalement portés par le secteur associatif, se développent sur les territoires pour proposer alimentation de qualité, circuits courts et participation des consommateurs, notamment des personnes en situation de précarité, dans un modèle rémunérant justement les producteurs. Ils font face à des problématiques de pérennisation, devant inventer un nouveau modèle économique de l'accès à l'alimentation. Parce qu'ils sont vecteurs de justice sociale, d'émancipation des personnes, de consolidation de la résilience alimentaire des territoires et de préservation de l'environnement, il est important d'investir pour garantir leur émergence sur les territoires et la consolidation de leurs modèles.

Objectif : créer un nouvel outil de politique publique visant le développement de filières solidaires de l'alimentation sur les territoires pour :

- Développer la résilience alimentaire des territoires
- Soutenir les personnes en précarité, y compris des agriculteurs en difficulté
- Faire émerger sur les territoires un système alimentaire inclusif, c'est-à-dire contribuant à l'accès autonome à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous.

Modalité proposée : création d'un fonds de soutien financier :

- Soutenant l'amorçage et la consolidation des modèles. L'objectif du fonds est d'agir en posture « d'investisseur » : donner le temps aux projets dans des étapes d'expérimentation puis de consolidation, de construire leur modèle pérenne mixant revenus d'activités et subventions publiques et privées
- Pour les projets de production, transformation et distribution couplés à un accompagnement autour des enjeux alimentaires et des personnes en situation de précarité ; et répondant aux critères suivants :
 - Apporter une réponse à des situations de précarité alimentaire
 - Proposer un approvisionnement de qualité en circuit court et local
 - Intégrer la participation des personnes en situation de précarité alimentaire
 - Avoir un impact sur le système alimentaire en participant à la création de nouvelles filières solidaires d'alimentation

- Impliquer plusieurs acteurs dans le modèle économique et la gouvernance
- Être doté d'un fort ancrage territorial
- Permettant de financer des dépenses d'ingénierie de projets, de fonctionnement, et si possible, d'investissement

Ce fonds est conçu comme complémentaire des autres véhicules de soutien de la lutte contre la précarité alimentaire existants qui permettent le soutien pérenne des projets sur les territoires.

I. Les modèles économiques des filières solidaires ([Retour au sommaire](#))

Cette note a pour objectif de faire un **état des lieux** non exhaustif sur le **financement actuel** des filières solidaires d'alimentation et de **préciser les besoins** pour permettre aux personnes en situation de précarité d'accéder à des **produits frais, locaux et de qualité**¹ (la qualité telle que définie par les personnes concernées, en visant à se rapprocher de la réglementation de la qualité définie dans la loi EGalim).

Définition

Dans le cadre du travail mené pour le Cocolupa par le GT4, nous définissons ici les filières solidaires de l'alimentation de la façon suivante :

- Par l'intermédiation essentiellement associative, elles proposent des aliments et des repas de « qualité », issus de productions locales, et accessibles à des publics aux budgets alimentation très restreints, en jouant sur le prix et les modalités d'accès ;
- Les filières solidaires de l'alimentation peuvent mobiliser des dispositifs d'activités issus du secteur social et de l'insertion par l'activité économique pour tout ou partie de la filière ;
- Les filières solidaires de l'alimentation **rémunèrent justement les producteurs** d'alimentation, ou utilisent leurs excédents de production sans complexifier leur travail.

En ce sens, la notion de « filière solidaire » est autant une construction sociale et socio technique qu'un objet d'étude, d'appropriation et d'expérimentation entre ses parties prenantes².

¹ Les notions de « frais », de « local » de « qualité », si elles font référence aujourd'hui pour définir les attentes sociales en matière alimentaire, sont des entrées « à débattre » avec les personnes concernées, des mangeurs aux producteurs, pour tenter de faire consensus sur des réalités et non des slogans. Déconstruire ces notions revient à s'émanciper de leurs usages culturels, politiques et économiques. Un produit local peut être moins qualitatif qu'un produit étranger, etc.

² Pour une analyse de la notion de filière : [AAC Journée d'étude « Filières. Matérialités, imaginaires et connexions socio-écologiques dans les chaînes de production » | Centre Norbert Elias \(cnrs.fr\)](#) extrait : « Conçues ici comme des cheminements d'interactions socio-écologiques entre différents acteurs, les filières représentent une porte d'entrée pertinente pour montrer les formes concrètes de pouvoir et d'interdépendance entre des mondes éloignés géographiquement ou socialement, à la fois humains et non-humains, dans la fabrique des dynamiques socio-économiques. »

Objectifs

Ces filières visent ainsi à résoudre cette équation complexe : comment rendre les produits frais, locaux et de qualité plus accessibles, sans entrer dans une logique de précarisation de tous les maillons de la chaîne de production ? Cela revient à penser et organiser une filière solidaire comme une innovation fonctionnelle « hors marché ». Ainsi, si certaines filières solidaires de l'alimentation disposent d'activités marchandes, la structure de leur modèle économique justifie des compléments de prix et des agencements de ressources publiques et privées orientés de façon à répondre à cette équation accessibilité – équité.

Panorama par activités des filières solidaires

Afin d'appréhender l'ensemble des filières, nous avons synthétisé les activités existantes liées à chaque maillon : production, transformation, et distribution ; puis nous avons distingué les activités selon la « longueur » de la filière dans lesquelles elles s'inscrivent. Les organisations menant ces activités peuvent être impliquées sur un ou plusieurs maillons en même temps et peuvent être de nature juridique très différentes : associations, coopératives, SIAE, entreprises de l'ESS...

Figure 1 : Activités identifiées sur les différents maillons des filières pour l'aide alimentaire

	Production	Transformation	Distribution
Filières solidaires : locales et de qualité	-Glanage solidaire -Production en insertion - Production agricole « professionnelle » -Achats d'écarts de tri	-Légumeries/ conserveries en insertions -Production de repas (traiteur, restau co)	-Vrac
Circuits mixtes (courts & longs)	-Mise en culture surfaces bio en insertion intégrée aux achats de la BA (cf PAT de Blois) -Production agricole « professionnelle » -Achats à prix groupés	-Tri -Production de repas	-Distribution mixte des dons AA avec invendus jardins bio d'insertion (ex.Equalis) -Epiceries solidaires -Paniers solidaires
Filières longues	Achats centralisés FEAD Productions dédiées aux filières solidaires (ex jus ou lait du cœur)	-Dons industries agro-alimentaire	Récupération invendus GMS

Toutes les activités identifiées dans les filières dites solidaires et les circuits mixtes ont **en commun** :

- L'objectif de proposer des denrées alimentaires ou des repas de qualité **à prix inférieur au prix du marché** pour des personnes ayant des ressources financières contraintes ;
- **L'objectif d'équité entre acteurs** des filières compte tenu notamment de la situation sociale d'une partie du monde paysan ;
- Un **appel aux dons** et/ ou au bénévolat ;
- **L'importance des besoins en main d'œuvre** pour les activités de récupération, tri et conditionnement ;
- La possibilité d'inclure les personnes en situation de précarité à chaque étape, en insertion ou non ;
- Des modèles de financement hybrides nécessaires pour assurer leur pérennité :
 - o Dans le cas de dons, il faut généralement un mix de mécénat privé et subventions publiques.
 - o Dans le cas de ventes, les prix étant adaptés au pouvoir d'achat réduit des bénéficiaires, il doit être complété par d'autres sources de financement (prix différencié et prix margé en fonction de l'acheteur, subventions, activités annexes dans le secteur lucratif, stratégies de regroupement, etc...). Rappelons que les activités d'insertion sont plafonnées en termes de recettes (30% du chiffre d'affaire pour les chantiers) et que le secteur lucratif ne peut pas bénéficier de dons défiscalisés (y compris entreprises d'insertion et ETTI).

Figure 2 : Tableau issu de Labo ESS, Etude-action Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou.te.s à une alimentation de qualité, 2020



Modèles économiques des filières solidaires

La **typologie des coûts** est différente pour chaque activité et concerne aussi bien du fonctionnement que de l'investissement : achat de denrées, outils logistiques, machines, matériel agricole, accompagnement...

Les **ressources** à mettre en face sont néanmoins souvent les mêmes, et doivent être diversifiées. Par exemple, l'aide aux postes pour les différentes structures d'IAE, y compris pour les ACI (ateliers chantiers d'insertion, qui bénéficient des aides aux postes les plus élevées) n'est jamais suffisante pour assurer la pérennité d'une activité de production ou de transformation mais permet de contribuer au modèle économique et de répondre à des « effets utiles » comme le lien social et l'insertion. D'autres part, chaque maillon fait face à des **difficultés de financement spécifiques** sur certaines charges :

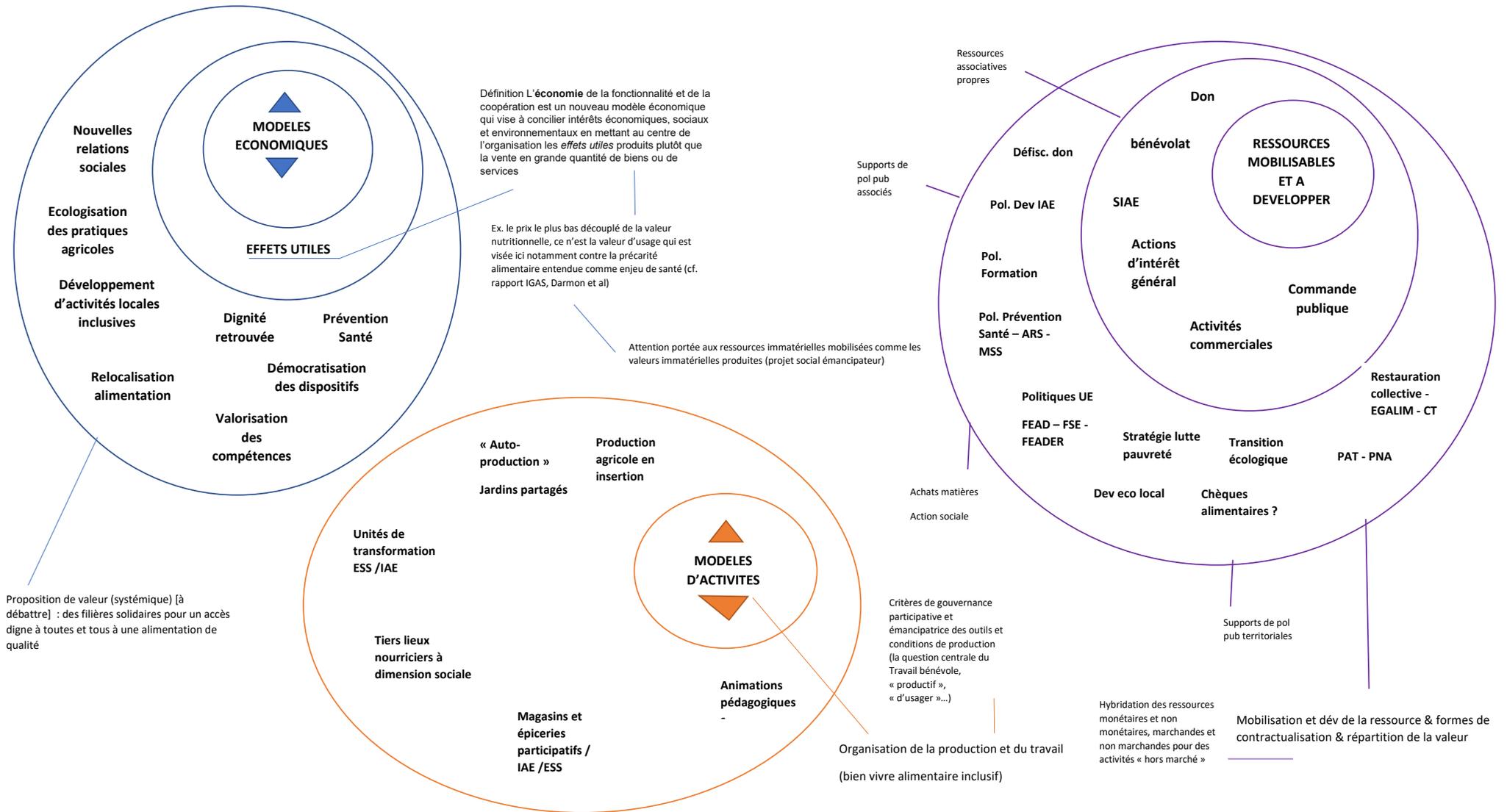
- De façon générale, les **frais d'ingénierie et de fonctionnement** (animation des activités sociales comme de la gouvernance multi-acteurs, notamment pour la participation des publics, évaluation et suivi des projets, gestion RH) sont difficiles à financer pour les associations.
- Certains **frais de production** : stockage, conditionnement, transport, accès aux aides agricoles (FEADER/ LEADER) pour le matériel agricole... L'adaptabilité demandée quand les denrées sont aléatoires (issues de dons ou de l'antigaspi) suppose une gestion logistique lourde.
- Transformation : les frais liés au tri et à la gestion des bio déchets.
- Distribution : livraison froide, animation, accompagnement social, conditionnement, biodéchets...

S'appuyer sur les « effets utiles »

Plusieurs financeurs publics pourraient être mobilisés pour financer **les effets utiles non valorisés**. Dans le cadre d'objectifs de politiques publiques clarifiés (systémiques, de long terme, interministériel...), ils sont autant de sources possibles pour **abonder un fonds de lutte contre la précarité alimentaire** permettant de répondre aux problématiques de financement ciblées :

Effet utile		Financeurs mobilisables
Santé	→	ARS, PNNS
Lien social	→	Stratégie Pauvreté
Environnement, alimentation durable et justice sociale	→	MAA, PNA
Solidarité territoriale	→	ANCT, Politique de la ville
Emploi/ insertion	→	DDETS, Ministère du travail

Schéma sur la modélisation économique des filières bio solidaires (GT 4 COCOLUPA) : d'un modèle « industriel » de l'aide alimentaire à un modèle « serviciel »



II. Vers un fonds de soutien aux filières solidaires ?

[\(Retour au sommaire\)](#)

Contexte et objectifs du fonds

Les échanges au sein du groupe ont mis en valeur la diversité des sources de financement actuelles mobilisées par les porteurs de projet et la difficulté à pérenniser des modèles d'affaire dans un contexte où le soutien public se fait principalement sur des appels à projet de courte durée, ponctuels, alors que la réorganisation des filières et l'ancrage territorial se font sur le temps long.

Pour les acteurs présents, ce fonds (ou cette dotation budgétaire) doit s'inscrire dans une **logique systémique** et aurait donc pour objectifs de :

- **Soutenir des personnes en précarité**, y compris des agriculteurs en difficulté, via des filières alimentaires solidaires,
- **De faire émerger sur les territoires un système alimentaire inclusif**, c'est-à-dire contribuant à l'accès autonome à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous et en particulier pour les personnes en situation de précarité,
- De développer la résilience alimentaire des territoires.

Le fonds, un outil de politique publique

Le financement des filières solidaires est une opportunité pour l'Etat de se positionner visiblement en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire, dans la durée.

- **L'Etat, ordonnateur à long terme** : le fonds permettrait de **donner une vision à l'Etat pour sa politique publique**, en réponse aux enjeux d'accès digne à une alimentation de qualité et de citoyenneté alimentaire.
- **L'Etat, investisseur social dans des expérimentations concrètes** : un fonds pour expérimenter et stabiliser, dans la durée, des projets de modèles économiques d'intérêt général œuvrant pour un accès digne à une alimentation de qualité pour tous. Le fonds aurait une fonction quasi de R&D, qui ouvrirait aussi de nouveaux financements liés à la R&D comme la BPI, la Banque des territoires, les crédits recherches, la rénovation urbaine etc. Il aurait pour objectif de sortir d'une **logique d'innovation permanente pour aller vers des projets durables** et

permettre une pérennisation des projets en finançant l'amorçage et/ou la consolidation des projets.

- **Le fonds doit pouvoir "fonctionner comme un « ensemblier » des leviers de politiques publiques mobilisables** (un financement « top up » d'un projet territorial faisant explicitement apparaître les effets utiles et les ressources mobilisables localement), **un fonds qui permettrait de générer une contractualisation cadre entre l'Etat, les collectivités et les associations du territoire.**
- **La gouvernance du fonds devra être ouverte**, en particulier aux publics concernés par la précarité alimentaire, étroitement associés aux jurys et aux évaluations.

Quelles activités pourraient être soutenues par le fonds ?

Les projets soutenus par le fonds peuvent être des **projets de production, de transformation et/ou de distribution** (voir chapitre 1), **qui sont couplés à un accompagnement autour des enjeux alimentaires** et respectent les critères définis en dessous.

Critères d'analyse des projets

✓ La réponse à des situations de précarité alimentaire

Ces projets doivent permettre de répondre aux besoins aussi bien des personnes à la limite de la précarité que des personnes installées dans la précarité ou pour lesquelles une aide d'urgence est nécessaire. Les filières solidaires doivent contribuer à diminuer l'insécurité alimentaire et donc **être accessible à des publics avec peu de ressources financières.**

✓ La participation des personnes

Les projets doivent permettre aux personnes visées (ménages à faibles ressources, personnes hébergées ou à la rue, personnes isolées, etc.) **d'être informées**, de participer à la définition des besoins (**être consultées**), de participer à la mise en œuvre du projet (**coconstruire**). Ainsi, les projets permettent de **renforcer la dignité des personnes**, et de contribuer à leur autonomie et émancipation. Ils abordent les enjeux de citoyenneté alimentaire et contribuent à créer du lien entre les agriculteurs et les personnes en précarité.

La participation des personnes peut être réalisée via une **contribution financière** à l'achat des produits, ou une **contribution d'une autre nature** (logique du don contre don : don de temps bénévole, participation à des collectes, cuisiner, partage de savoirs...).

Les projets doivent viser autant que possible la **mixité des publics** et la valorisation de la contribution de chacun, en **favorisant la création de lien social** pour les personnes en précarité souvent isolées.

✓ **L'impact sur système alimentaire**

Les projets doivent permettre la création de filières solidaires durables (nouveaux entre secteur agricole, agroalimentaire, associatif, collectivités, restauration collective). Ils doivent assurer une bonne information sur les produits, dont l'origine locale, les modes de production, et la répartition de la valeur ajoutée (commerce équitable).

✓ **Un approvisionnement de qualité en circuit court et local**

Les projets soutenus doivent proposer pour les personnes en situation de précarité des **produits frais, locaux et de qualité**³ (la qualité telle que définie par les personnes concernées, en visant à se rapprocher de la réglementation de la qualité définie dans la loi Egalim), prioritairement issus de systèmes agroécologiques.

✓ **La stabilisation d'un modèle économique et d'une gouvernance pérenne**

Le fonds vise des modifications structurelles de notre système alimentaire. Les projets soutenus doivent donc **impliquer plusieurs acteurs publics et privés non lucratifs notamment** répondant aux différents « effets utiles » recherchés des filières, à la fois au niveau du financement mais aussi de la gouvernance et des partenariats opérationnels.

Les **différents maillons d'une filière solidaire doivent en effet se connecter avec l'écosystème local** : lié à l'emploi (structure d'insertion, orienteurs du service public de l'emploi), au secteur agricole (chambres d'agriculture, réseaux de développement), aux services sociaux (départementaux et locaux), au secteur éducatif (éducation au goût, cantines),

³ Les notions de « frais », de « local » de « qualité », si elles font référence aujourd'hui pour définir les attentes sociales en matière alimentaire, sont des entrées « à débattre » avec les personnes concernées, des mangeurs aux producteurs, pour tenter de faire consensus sur des réalités et non des slogans. Déconstruire ces notions revient à s'émanciper de leurs usages culturels, politiques et économiques. Un produit local peut être moins qualitatif qu'un produit étranger, etc.

à d'autres secteurs potentiels (santé, aménagement du territoire, développement économique...), et donc aux collectivités.

En ce sens, cet écosystème, innovateur et opérationnel, va chercher à définir les termes de son modèle de référence selon sa configuration d'acteurs et territoriale. Il doit faire l'objet d'un travail qui resitue les enjeux financiers dans une approche systémique du modèle économique⁴.

La constitution de groupements d'acteurs en logique de coopération doit être prise en compte par le fonds. On peut identifier par exemple comme critère d'insertion dans le tissu local **la participation à un Projet alimentaire territorial (PAT), ou à un pôle territorial de coopération économique**, pour valoriser la dimension systémique. D'autres formes de coopération sont également possibles.

Les lieux de gouvernance des PAT ou les **Convention de Lutte contre la pauvreté (CALPAE)** peuvent constituer des lieux de suivi des actions mises en place dans le cadre du fonds.

Les actions peuvent s'inscrire dans **un Contrat de ville** ou un **Contrat local de solidarité** ou simplement un comité de pilotage réunissant des acteurs publics et privés.

Le fonds peut financer « l'amorçage » et/ou la consolidation des projets. Il **leur donne le temps de construire un modèle pérenne** (par exemple, un projet peut être considéré en amorçage et/ou en consolidation pendant ses 5 premières années). Les pistes envisagées pour le modèle économique pérenne du projet à 5 ans devront être présentées.

Les modèles financiers hybrides peuvent mobiliser des financements des Collectivités, Département, Ville, CCAS, Caf, MSA, DRAAF via les PAT, Financeurs privés, Consommateurs bénéficiaires en plus des recettes plus classiques issues des ventes ou d'activités complémentaires ou la mise à disposition de locaux ou d'équipements.

On voit bien que l'innovation sociale que constitue cet écosystème territorial appelle une innovation publique dans la façon de considérer la systémicité des actions et tous les enjeux socio-juridico-techniques qu'elles posent

⁴ La pérennité d'un modèle économique d'entreprise repose non seulement sur sa dimension financière, mais également sa dimension réelle : 1. La pertinence de sa proposition de valeur pour les bénéficiaires directs et indirects. 2. L'attention portée aux ressources matérielles et immatérielles. 3. La qualité de l'organisation interne et externe du travail. 4. La qualité des formes de contractualisation au sein de l'écosystème. 5. La méthode d'accumulation et de répartition de la valeur créée. 6. L'adéquation de son mode de gouvernance à la volonté de développer l'engagement des acteurs internes et externes de l'entreprise. Extrait rapport sur le modèle économie d'Atemis pour la recherche action du réseau Cocagne (2020).

(articulation de compétences, de champ d'interventions, de réglementations, de mode de contractualisation etc.). Il y a bien un enjeu de « pérennisation » de ces dynamiques, et de sécurisation de leur développement, et le groupe appelle à **une réflexion des pouvoirs publics sur les modes de contractualisation cadre mobilisables.**

✓ **L'implantation géographique des projets**

Le fonds a vocation à financer **l'émergence et la consolidation de projets dotés d'un fort ancrage territorial.** Un point de vigilance particulier devra être porté aux territoires classés dans la géographie prioritaire, à la fois urbains, et ruraux (QPV et ZRR) et aux ultramarins.

Les critères avancés par le GT4 sont convergents avec les critères identifiés dans le cadre du GT8 (voir tableau en annexe).

Lors des échanges du groupe de travail sur ces critères, les notions qui ont été les plus discutées ont été l'aspect systémique, l'importance des effets utiles provoqués par les filières solidaires, la prise en compte de la dignité de la personne et la recherche de mixité sociale.

Dépenses éligibles

Le fonds financera en priorité des **dépenses d'ingénierie, de fonctionnement des projets, l'accompagnement des bénéficiaires** et l'achat de produits alimentaires. Si l'enveloppe le permet, des dépenses d'investissement peuvent également être financées.

✓ **L'ingénierie de projets**

La structuration des circuits courts et locaux suppose un travail de service important et complexe qui doit pouvoir être assuré par des professionnels avec un soutien financier adapté :

- **Ingénierie** : planification des commandes avec les producteurs, logistique, intermédiation avec les publics, communication... – u? ,?xyt" yw,p,tý y@4x,y ·) 4t " ýxty ý? tý'px) ? ýx ūtýt 'ý@ū) ?w,x) ?@wý collaborations entre agriculteurs et acteurs de l'aide alimentaire ou directement avec les publics bénéficiaires
- **Administratif** : gestion des transactions et des factures – le travail avec les différents producteurs génère une lourdeur administrative pour traiter les nombreuses factures de petits montants.

Les modèles économiques hybrides supposent également des frais d'ingénierie important :

- Coordination des différents acteurs
- La structuration du bénévolat (accueil, formation, mobilisation et communication, planning)
- Gestion des financeurs multiples aux multiples exigences de suivi ; les structures qui gèrent des salariés en insertion doivent faire un travail de suivi RH et gestion des cofinancements en lien avec Etat, départements et clients
- Capitalisation et évaluation d'impact

Aujourd'hui ce travail est souvent en partie pris en charge par des bénévoles avec les limites que pose le bénévolat. Un des points clés pour pérenniser ce type de modèle est de **définir qui porte le service et qui le finance**.

✓ **Les dépenses immatérielles de fonctionnement**

Le fonds pourrait financer l'accompagnement des personnes :

- Identification et mobilisation des publics, communication sur le projet et informations
- Transport (en particulier dans les projets de glanages solidaires : il est compliqué d'amener les bénéficiaires sur les sites agricoles éloignés des transports en commun)
- Accompagnement à l'utilisation de nouveaux aliments, ateliers culinaires...
- Formations des professionnels ou des bénévoles pour créer de nouvelles compétences en termes d'accompagnement et d'animation

- Travail partenarial avec les acteurs de l'accompagnement social sur un territoire
- ✓ **Les dépenses matérielles de fonctionnement, notamment l'achat des produits en circuits-courts et locaux**

Le fonds pourrait notamment servir à **compenser les différences de prix entre les prix justes pour les producteurs (« classiques » ou SIAE) et les prix accessibles** pour les consommateurs et permettre de développer des dispositifs très qualitatifs pour distribuer des produits bio et locaux.

- ✓ **Les dépenses d'investissement : aménagement de locaux, camions frigorifiques, équipements**

Une part des projets de filières solidaires, notamment en milieu urbain, sont très contraints par la rareté et cherté du foncier, ainsi que par les coûts logistiques (transport et stockage).

Le fonds pourrait prendre en charge une partie de ces dépenses :

- Équipements pour aménager des locaux (cuisine pro, entrepôt), acheter des outils
- Investissements logistiques : transport, stockage et distribution des produits (entrepôts, camions...)
- Les questions du conditionnement adapté pour limiter les emballages, de l'optimisation logistique pour le transport des denrées, de l'optimisation des produits par rapport aux DLC dans la lutte contre le gaspillage sont également des postes de coût importants et sous financés par les associations du secteur.

Pour l'ensemble de ces dépenses, le fonds aura une attention particulière pour les **démarches de mutualisation** avec d'autres acteurs.

Note : il n'y a pas de consensus fort au sein du groupe sur le financement des équipements et des achats matière, mais un fort consensus sur le besoin de financement de l'ingénierie

Fonctionnement du fonds (financement, portage institutionnel, animation)

Il appartient au Cocolupa de trouver un mode de fonctionnement et de financement pérenne de ce fonds, a priori **interministériel** et sur des **périodes de 5 ans**.

Au vu de la **baisse structurelle des dons aux associations défiscalisés** liés aux progrès des mesures de lutte contre le gaspillage, l'Etat pourrait garder un « montant de référence » du don (moyenne sur les dernières années). La part non perçue pourrait être réinvestie dans des projets de filière solidaire ou d'achats qualitatifs, afin de conserver une participation publique au moins égale à l'actuelle, en reportant le bénéficiaire des GMS vers les filières solidaires. D'autres sources de financement issues des budgets Santé, Agriculture, Social ou Transition pourraient être explorées.

Ce fonds devrait **s'articuler avec les différents leviers existants** :

- Coté alimentation et santé : PNA, PNNS, PNAN
- Coté Stratégie de lutte contre la pauvreté : conventions Etat – Régions – départements
- Côté stratégies de territoires : Territoires à VivreS, PAT, PCAET, etc

Le groupe se questionne sur **l'opportunité de créer un nouveau fonds ou d'abonder ou renforcer des outils de financement existants**. Se pose alors la question du véhicule pour intégrer des actions de lutte contre la précarité alimentaire à dimension systémique (voir tableau en annexe).

Plusieurs options sont envisagées, notamment en lien avec le [rapport de l'IGAS](#) « Evaluation de la contractualisation Etat-collectivités dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté » (IGAS 2021) ou encore le rapport Marchand (2022) qui dresse un premier état des lieux des PAT :

- Intégrer le soutien aux filières solidaires et à la LCPA dans le cadre des CALPAE (conventions lutte contre la précarité) via la contractualisation Etat-collectivités : aujourd'hui, ces CALPAE se centrent sur les questions d'insertion et de petite enfance ;
- Intégrer ce soutien via les Contrats de ville, également négociés Etat-Collectivités mais qui couvrent les villes avec des QPV ;
- S'appuyer sur les projets alimentaires territoriaux (PAT), ou d'éventuels « contrats alimentaires de territoire » tels que préconisés par le rapport Marchand, à échelon EPCI.

Les têtes de réseaux associatives peuvent jouer leur rôle par ailleurs en proposant au ministère et sa direction centrale un « programme cadre »

répondant aux attentes et critères, mutualisant les demandes de leurs adhérents et s'en portant garant sur le fond et les réalisations. Ce système d'instruction national n'empêche pas une co-instruction des services déconcentrés.

III. Retours d'expérience : les projets d'alimentation solidaires et leurs modèles économiques

[\(Retour au sommaire\)](#)

a. Production et récupération au niveau local



Des jardins maraîchers solidaires et participatifs à Dinan (22)

Porteur(s)	L'association Les jardins associatifs en partenariat avec le Secours Populaire du Pays Dinan
Territoire	L'agglomération de Dinan
Type de projet	Distribution
Objectif	Créer du lien social de qualité tout en permettant d'améliorer l'alimentation des personnes en situation de précarité.
Public	Les bénéficiaires de l'aide alimentaire
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - L'association a acquis 4 jardins maraîchers. - Toutes les personnes arrivant aux jardins maraîchers sont considérés comme bénévoles. Ces bénévoles (dont les bénéficiaires de l'aide alimentaire) cultivent de façon traditionnelle la terre et donne gracieusement les légumes frais aux associations caritatives, aux CCAS et aux bénévoles participants. - Des jours de récolte peuvent être ponctués d'animation collectives et temps conviviaux. - Un temps plus individualisé d'accompagnement peut être créé au besoin des personnes accueillies.
Financement	- Aide financière du plan France Relance

	- Dinan Agglomération (2021)
Accompagnement	- L'agglomération, le Secours populaire - Des bénéficiaires ont trouvé une voie de réinsertion grâce à l'action de l'association.
Difficultés	- Temps nécessaire pour réfléchir aux partenariats possibles pour un déploiement de l'activité d'approvisionnement à de nouvelles associations.
Points positifs et enseignements	- Augmentation depuis 2019 des tonnes de légumes produites de 275% (passant de 8 tonnes à 30 en 2021) - De nouveaux jardins en projet pour 2022 et nouvelles structures d'approvisionnement en réflexion. - Régularité de la participation aux ateliers



Appui à l'installation et au développement d'un maraîcher pour les épiceries solidaires en Occitanie

Porteur(s)	GESMIP/UGESS : groupement des épiceries sociales et solidaires d'Occitanie
Territoire	Occitanie
Type de projet	Installation d'une production maraîchère – production – distribution dans des épiceries sociales et solidaires du réseau.
Objectif	Approvisionner les épiceries en légumes locaux de qualité.
Public	Bénéficiaires des épiceries sociales et solidaires.
Détail de l'action	Suite au constat partagé du manque de qualité générale des fruits et légumes obtenus par la collecte et par les dons, le GESMIP a appuyé l'installation d'un maraîcher dans sa région en prenant en charge une partie du coût d'investissement initial (matériel, équipement, conseil juridique...), permettant un prix final pour les bénéficiaires plus accessible. Cette nouvelle activité innovante serait susceptible de se développer rapidement tant les besoins sont

	<p>importants, et pourra s'organiser de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logistique d'approvisionnement : recenser les besoins en approvisionnement des épiceries sociales et solidaires. - Définir un calendrier en fonction des saisonnalités et des produits qui pourront être récoltés. - Organiser un système de pré-commande en fonction des besoins exprimés pour caler la production et ne pas générer du gaspillage - Organiser une animation de réseau en lien avec la consommation de produits frais, de qualité et locaux (Exemple : ateliers cuisine avec les fruits et légumes issus du maraîchage) et repas commun. - Capitaliser l'expérience et accompagner l'essaimage du projet. <p>Entre janvier et septembre 2021, le maraîcher a produit pour le GESMIP 1,3 tonnes de produits frais. Cette production est amenée à augmenter progressivement, et les objectifs du projet fixés à 3 tonnes de légumes et fruits produits devraient ainsi être remplis à l'horizon 2022, d'après les projections calculées par le maraîcher.</p>
Financement	Subvention DDRETS Occitanie Fondation Carasso
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - GESMIP sur l'installation et le développement de l'exploitation agricole. - Sensibilisation des publics à la production locale (maraîcher et épicerie).
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Problématiques administratives liées à une installation maraîchère : autorisations, déclarations... - Défi principal : rendre les produits à un tarif accessible pour les publics tout en maintenant un revenu correct pour l'agriculteur.
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - Remettre le lien maraîcher et public au cœur du projet - Attente forte des publics sur les produits locaux - Penser l'approvisionnement en fruits et légumes en tant que filière - Enseignements :

- Trouver les bonnes personnes et les bonnes compétences : avoir un véritable maraicher qui développe l'exploitation agricole
- Trouver le bon terrain peut prendre du temps



Approvisionner l'aide alimentaire en circuit court avec le Projet alimentaire de Blois

Porteur(s)	Association Bio-Solaire - Jardin de Cocagne de Blois – PAT de Blois
Territoire	Blois
Type de projet	Production, distribution
Objectif	Améliorer l'approvisionnement en produits frais et locaux des associations d'aide alimentaire, suite aux difficultés accrues des associations suite au premier confinement.
Public	Public en situation de précarité alimentaire, bénéficiaires des associations d'aide alimentaires de Blois (épicerie sociale « la passerelle » (Croix Rouge et Secours Catholique), Secours populaire, Resto du cœur, AC41).
Détail de l'action	<p>Des réunions entre le PAT, le Jardin de Cocagne et les associations d'aide alimentaire ont permis d'identifier les besoins des associations et les capacités des agriculteurs.</p> <p>L'expérimentation a commencé en 2021 avec l'achat de légumineuses : le Jardin de Cocagne fournissait une gamme de légumes bio de saison sur les cultures en cours selon les besoins des AAA (commande/facturation avec gamme réduite, tarif préférentiel).</p> <p>En 2022, une logique de planification des approvisionnements qui correspondent aux besoins des bénéficiaires des associations d'aide alimentaire est organisée et coordonnée par le Jardin de Cocagne, avec deux productions prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une production automne hiver : les associations passent des commandes auprès du Jardin de cocagne qui fait une commande groupée auprès du producteur avec une logique de défiscalisation (qu'il pratiquait déjà avant).

	<p>Ensuite, l'association distribue les produits auprès des 4 associations (une tonne par semaine)</p> <p>- Une production printemps-été : la mise en place par 4 producteurs de productions dédiées aux acteurs de l'aide alimentaire pour élargir la gamme de produits frais (plus de diversité et de qualité nutritionnelle), avec une logique de vente sur prix de marché de gros et la participation du PAT en cofinancement (objectif également d'une tonne livrée par semaine et enjeu de changement d'échelle pour distribuer des produits sur l'ensemble du département, y compris auprès de petites associations locales).</p>
Financement	PAT de Blois
Points positifs et enseignements	Diversification des approvisionnements des associations d'aide alimentaire et amélioration de la qualité des produits distribués aux personnes en situation de précarité.
Liens utiles et contacts	Valérie Hanon, valerie.hanon@assobiosolidaire.fr



Graine d'Emmaüs : produire de façon autonome et qualitative à Angers (49)

Porteur(s)	Emmaüs Angers
Territoire	Angers
Type de projet	Production
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître l'autonomie alimentaire de la communauté et la qualité des repas fournis aux personnes accueillies - Contribuer à la transition écologique en développant l'agriculture biologique (maraîchage sol vivant, infrastructures agroécologiques) - Partager des savoir-faire et former les acteurs de la communauté au métier du maraîchage bio - Développer une nouvelle activité support d'insertion sociale et professionnelle
Public	- Les <i>compagnes</i> et <i>compagnons</i> sont les personnes accueillies au sein des communautés Emmaüs, qui ont des profils très diversifiés : femmes, hommes isolés, couples, retraités, adultes handicapés, personnes sans papiers bénéficiant du statut de « travailleurs solidaires

	<p>» (statut OACAS - organisme d'accueil communautaire et d'activités solidaires - du code de l'action sociale et des familles).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les <i>bénévoles</i> de la communauté : personnes isolées ou retraitées, elles partagent leurs savoir-faire, échangent et vivent des moments de convivialité - Les <i>salariés</i> de la communauté : accès à des produits de qualité (achat et consommation au réfectoire)
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution auprès des publics accompagnés dans les centres de distribution et épicerie sociales de produits frais, essentiellement fruits et légumes achetés directement auprès de producteurs locaux, agriculteurs et maraîchers. - Promotion au sein des centres de l'activité des producteurs Emmaüs - Potentiel développement d'actions complémentaires comme des visites des lieux de production
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Subvention privée (Emmaüs France), et publique (plan de relance – mesures Jardins partagés et alimentation locale et solidaire) et financement participatif pour l'investissement et le démarrage - Autofinancement par les ventes, la valorisation de l'autoconsommation et les dons pour le fonctionnement. La structure prévoit également de recourir à un contrat aidé pour le poste d'encadrant technique
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Un accompagnement technique et professionnel sur les pratiques agricoles en maraîchage bio, les savoir-faire culinaires et la confection de repas équilibrés à base de produits frais et bruts - Un accompagnement social des compagnons pour retrouver autonomie, dignité, et se reconstruire par le travail, l'accès aux droits et la formulation d'un projet de sortie de la communauté (logement, formation, emploi). - L'accompagnement est réalisé par une intervenante sociale, un encadrant technique, des bénévoles experts (profils enseignant en agronomie, maraîchers professionnels, professionnels du développement agricole bio) - Des formations délivrées sur le montage de projet agroécologiques, des visites de fermes

Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution et fidélisation d'une équipe aux compétences variées (administratives, comptables, communication) et d'un encadrant ayant un profil social, pédagogique et technique. - Délais de la mise en place lié au COVID (retard fournisseurs) - Difficulté à faire évoluer les pratiques alimentaires et faire coïncider plan de culture diversifié et repas convenant au plus grand nombre (diversité de régimes alimentaires)
Points positifs et enseignements	<p>Plusieurs conditions sont à réunir pour mener un tel projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un foncier sécurisé et adapté à l'activité (accès à l'eau) - Des ressources humaines (bénévoles, encadrant technique, compagnons) compétentes, motivés et appuyée par une gouvernance engagée - L'accès à des formations courtes améliore continuellement ses pratiques - Des partenariats avec des acteurs du monde agricole local pour être accompagné dans le montage du projet (appui technique, mise en réseau, connaissance du marché et des dynamiques agricoles locales etc.) - Des compétences en communication, notamment pour le financement participatif - Des financements pour l'investissement et le démarrage (le temps de consolider le modèle)
Liens utiles et contacts	<p>Madeline Perot, responsable de la communauté : mperot@acemmaus.org – 06.46.63.55.35</p>



Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq (62)

Porteur(s)	Réseau Cocagne
Territoire	Région d'Audruicq, Nord-Pas-De-Calais
Type de projet	Production, distribution, transformation
Objectifs	<p>Les Ecopôles visent à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Renforcer l'efficacité des systèmes alimentaire territorialisés, durables, en l'agriculture biologique (groupements de producteurs, mises en cultures concertées...)- Rendre l'alimentation durable accessible, économiquement, culturellement, au plus grand nombre (programme de paniers solidaires, mise en place d'ateliers cuisine)- Accompagner la création d'emplois et la professionnalisation autour des métiers de l'agriculture et de l'alimentation durable et solidaire (parcours d'insertion)- Contribuer à la recherche en évaluant l'intérêt social (effets utiles) des actions. <p>L'Ecopôle de la région d'Audruicq est créé pour répondre à deux enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none">- Augmenter le nombre de paniers solidaires distribués (le Jardin de Cocagne n'en produisant pas assez face à la demande) en créant un groupement de producteurs locaux- Accompagner les « mangeurs » dans une démarche d'ouverture à la diversité alimentaire : constat pendant la crise de 2008 que les salariés en insertion venaient sur les Jardins sans manger, par manque de ressources financières et méconnaissance des produits (organisation d'ateliers cuisine).
Public	Une centaine de bénéficiaires des paniers solidaires (principalement bénéficiaires des minimas sociaux orientés par CCAS ou CD).
Détail de l'action	Auparavant Jardin de Cocagne, l'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq est né avec le soutien de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq en 2011. Il est labellisé PTCE (Pôle territorial de coopération

	économique) en 2015. Il s'agit d'un site filière, regroupant un ensemble de fonctionnalités : production de paniers en coopération avec des producteurs locaux, laboratoire de transformation, ateliers cuisine... Il est également un lieu d'insertion pour les salariés du Réseau Cocagne.
Financement	Création de l'Ecopôle : subvention Communauté de communes d'Audruicq Paniers solidaires : - Dispositif national des paniers solidaires (Cocagne) : 40% payés par la DGCS, 30% par des bailleurs de fonds locaux (CCAS et bailleurs sociaux) et 30% par les usagers - Dispositif P.A.N.I.E.R.S (inter associatif) : 50% à la charge des usagers, 50% des bailleurs
Accompagnement des publics	Accompagnement des « mangeurs » : ateliers de cuisine, formations, sur le bien-vivre alimentaire.
Difficultés	Le projet peut être fragilisé par le mode de financement sur fonds d'innovation : d'une part, la reconduction de ces fonds n'est pas garantie, d'autre part, la marge de manœuvre est parfois limitée car certains bailleurs souhaitent que les bénéficiaires tournent alors que ça prend plusieurs mois ou années pour faire changer des habitudes alimentaires.
Points positifs et enseignements	Ce projet a plusieurs effets stratégiques et opérationnels : - Création de lieux où faire société, où on apprend à faire varier l'alimentation, pérennisés grâce aux engagements des mangeurs qui font durer les dispositifs - Création d'un réseau local « biosolidaire » - Générer de la valeur sur les territoires avec des dynamiques économiques pérennes en favorisant l'insertion sociale soit 100 salariés sur les 2 écopôles, dont 40 sur le bassin minier
Liens utiles et contacts	Dominique Hays, directeur Ecopôle alimentaire bassin minier Ecopole d'Audruicq – YouTube



Association Equalis : développement d'une filière bio en insertion pour les personnes hébergées en grande couronne (78, 95)

Porteur(s)	Association Equalis
Territoire	Nord 78 - Sud 95
Type de projet	Dans le cadre d'un chantier d'insertion : <ul style="list-style-type: none">- Plan de culture et récupération de fruits et légumes Bio- Récupération de fruits et légumes auprès des partenaires/ stockage et préparation- Distribution de colis de légumes auprès des personnes en situation de précarité et ateliers culinaires- Distribuer des paniers pour des personnes en situation de précarité et proposer des ateliers culinaires pour savoir utiliser ces produits (en hébergement social)
Objectif	<p>- Développer des actions d'insertion par l'activité économique portées par des chantiers « filière Bio », adapter l'organisation pour répondre aux besoins d'accès aux produits de qualité pour les personnes les plus fragilisées.</p> <p>EQUALIS propose le développement d'une action de service pour donner accès aux légumes bio, de saison et locaux et animer des ateliers culinaires pour des personnes en situation de précarité du Nord du département des Yvelines et Sud Val d'Oise. Ces différentes actions sont prévues dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les acteurs et partenaires du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Proposer des légumes bio et ateliers culinaires au sein des centres d'accueils et structures d'accompagnement pour les publics en situation de précarité ;- Lutter contre la précarité alimentaire et plus largement, permettre d'accéder aux biens essentiels, à l'insertion sociale et professionnelle ;- Moderniser des dispositifs d'accès aux biens essentiels afin qu'ils soient mieux adaptés aux besoins des personnes en encourageant l'autonomie ;- Favoriser la participation active et les initiatives individuelles et collectives, garantissant ainsi l'essaimage

	<p>et la pérennité de nos actions ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être vecteur de lien social et de partage d'expérience et de savoir-faire, entre les encadrants, salariés en insertion et les bénéficiaires de notre action.
Public	<p>Personnes en situation de précarité sur le territoire du Nord des Yvelines et Sud du Val d'Oise, accompagnées par des structures spécialisées dans l'accompagnement global, personnes en transition professionnelle (chantier d'insertion), ...</p>
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison de colis de fruits et légumes bio : dans les centres d'hébergements ou structures habilités à accompagner des personnes en situation de précarité, au sein des chantiers d'insertion pour les personnes en transition professionnelle ; - Ateliers culinaires dans les centres d'hébergements et dans les chantiers d'insertion équipés de cuisine afin de sensibiliser les personnes à l'importance de l'équilibre alimentaire et créer un lien social entre les personnes (partage de savoir-faire et recette).
Financement	<p>Financier principal : DDETS/préfecture des Yvelines (plan de relance) et contribution modérée des structures bénéficiaires (pas de contribution de personnes en situation de précarité)</p>
Accompagnement	<p>Les personnes bénéficiant de ce soutien alimentaire sont suivies dans le cadre d'un accompagnement global :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les personnes des chantiers d'insertion, elles sont accompagnées dans la remobilisation vers l'emploi. Les salariés en transition professionnelles sont accompagnés par des encadrants techniques et un conseiller en insertion sociaux professionnels - pour les personnes intégrées dans les centres d'hébergements partenaires, elles sont accompagnées « dans le logement » et à la levée des freins sociaux. Ces dernières sont accompagnées par des travailleurs sociaux.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de réelle cuisine équipée pour préparer les ateliers culinaires et former les salariés en transition. Cette cuisine doit être équipée pour faire de l'animation de groupe avec accueil de plus de 10 personnes. - Un travail de mobilisation et de sensibilisation, en partenariat des référents de centres, doit être mené

	avant la concrétisation des ateliers (communiquer l'objectif du projet aux personnes bénéficiaires). - Les besoins recensés sont importants dans le « diffus ». Les structures d'accompagnement doivent favoriser le transfert des colis dans chaque foyer.
Points positifs et enseignements	-Diversité de légumes au sein des trois jardins d'Equalis sur toute la saison. - Récupération de légumes auprès d'entreprises privées de la vente de légumes Bio et auprès de producteurs locaux.
Liens utiles et contacts	https://www.filierebioequalis.org/ claire.leonce@equalis.org et rachid.ouarti@equalis.org



Les Paniers Solidaires de l'Enregado (83)

Porteur(s)	SAS, société par actions simplifiée
Territoire	Commune d'Ollioules (14.000 habitants) dans le Var
Type de projet	Production
Objectif	Avec le concours du CCAS de la commune d'Ollioules, livraison 2 fois par mois des paniers de légumes bio à des familles défavorisées
Public	Tout public et précaires
Détail de l'action	- 2 fois par mois (une fois par quinzaine) distribution à 10 foyers de la commune d'un panier de légumes frais et bio. La gratuité des paniers est supportée par les bénéfices de la vente directe de l'entreprise. Les paniers se composent principalement des surplus de production et des invendus. - Projeter l'exploitation dans la lutte anti-gaspillage et le « ZERO perte ». - Rendre accessible l'agriculture locale bio à des foyers précaires - Améliorer l'alimentation de ces foyers et donc la santé par des légumes frais et issus de l'Agriculture Biologique - Réduire la précarité alimentaire - Réduire les inégalités sociales sur le plan alimentaire

Financement	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat a soutenu ce projet par une subvention d'investissement (AAP alimentation locale et solidaire). - L'entreprise finance sur ses propres deniers les paniers solidaires.
Accompagnement	La productrice propose des recettes à partir des légumes qu'elle fournit aux ménages.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Ce projet nécessite un investissement au départ que l'entreprise ne pouvait supporter. - Pérennité : Fragilité du fait que c'est une démarche basée sur la bonne volonté de la productrice. Toutefois des liens sont tissés avec le CCAS, des partenariats vont être développés.
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement des familles à petite échelle - Permet de créer des liens directs producteurs-consommateurs - Mieux manger pour les bénéficiaires - Création de lien social



L'Econome : lutte contre le gaspillage dans le Var (83)

Porteur(s)	Association l'Econome
Territoire	Toulon dans un rayon de 100kms
Type de projet	Transformation/Distribution
Objectif	Lutte contre le gaspillage alimentaire par la réutilisation de fruits et légumes invendus tout en promouvant les circuits courts
Public	Tout public et précaires
Détail de l'action	<p>L'objectif principal de participer à la réduction du gaspillage alimentaire peut s'articuler autour des quatre objectifs spécifiques suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Collecter les fruits et légumes en surplus des agriculteurs et producteurs ; 2. Fournir gratuitement et acheminer une part de ces denrées alimentaires (fruits et légumes) aux associations caritatives ; 3. Transformer une partie des produits en bocaux pour les conserver ;

	4. - Animer des ateliers de sensibilisation à l'alimentation durable et proposer des buffets anti-gaspi et zéro-déchets
Financement	- Autofinancement grâce à la vente des produits transformés - Soutien financier Etat et Collectivités notamment sur la partie investissement et au démarrage du projet.
Points positifs et enseignements	C'est un projet qui recouvre plusieurs objectifs donc plusieurs sources de soutien financier (Etat et collectivités) possibles, économiquement viable grâce à la vente des produits transformés et qui permet d'alimenter les réseaux caritatifs pour les plus précaires.
Liens utiles et contacts	www.leconome.org



Le Village : Cueillettes Solidaires en Provence (84)

Porteur(s)	Le Village (structure proposant de multiples dispositifs : un chantier d'insertion, une pension de famille, un accueil de jour et un accueil d'urgence)
Territoire	Cavaillon (Sud Vaucluse)
Type de projet	Transformation/Distribution
Objectif	- Diminuer le gaspillage alimentaire (fruits et légumes non récoltés) dans les champs et vergers sur le territoire sud Vaucluse & nord Bouches du Rhône. - Améliorer l'accès pour les populations défavorisées du sud Vaucluse à une alimentation saine et locale.
Public	- Les salariés en insertion : chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, personnes sans ressources, personnes placées sous-main de justice. - Les personnes accueillies au sein de la pension de famille : personnes n'ayant pas la capacité de vivre en logement autonome (faible niveau de ressources, situation

	<p>d'isolement affectif, familial et/ou social ; sans abris ; difficultés de santé, physique et/ou psychologique).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes accueillies au sein de l'accueil de jour et des structures partenaires, notamment le CADA : demandeurs d'asiles, sans-domicile. - Les bénévoles de l'association sur des actions ponctuelles.
Détail de l'action	<p>Organiser la récolte des fruits et légumes non-récoltés dans les exploitations en agriculture biologique du territoire (glanage), qui sont ensuite distribués aux publics précaires et valorisés par un atelier de transformation, porté par un chantier d'insertion de l'association.</p> <p>Organiser des temps de sensibilisation sur les thématiques alimentaires et environnementales, ainsi que des temps conviviaux et festifs autour des repas pour les participants.</p>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Action 100 % subventionnée (soutiens publics et appels à projets). - L'ADEME et le PNA (via la DREETS) permettent de financer 1 ETP. - Les frais de l'action sont essentiellement de l'animation, un véhicule, des frais de transport et du petit matériel. - Les enjeux de pérennisation de l'activité sont d'identifier une subvention pérenne pour financer le poste de coordinateur.
Accompagnement	<p>Accompagnement alimentaire si la demande en est faite, orientation socio-professionnelle réalisée par 2 accompagnants socioprofessionnels (ASP) et autres accompagnements (santé, problématiques familiales, etc.) réalisés par un éducateur spécialisé.</p>
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Le contact avec les agriculteurs : les identifier puis entretenir les liens et la bonne circulation de l'information. Il est conseillé de prendre du temps pour contacter les têtes de réseaux, distribuer des flyers dans les boutiques de producteurs ou d'outillage agricole, participer à des rencontres, passer du temps au téléphone etc. - La nécessaire réactivité et adaptabilité sont indispensables à la réussite de l'action : peu d'anticipation possible, les agriculteurs nous contactent très souvent au dernier moment.
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - Les cueillettes sont des moments de convivialité et de lien avec un impact social conséquent. Ainsi, l'association les considère comme partie intégrante d'un parcours

	<p>social et professionnel global, grâce aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges avec les autres cueilleurs pouvant vivre des situations d'isolement et de précarité similaire, ouverture d'esprit, détente. - Apaisement grâce à la proximité avec la nature, le changement du cadre habituel (rue, squats, logements précaires), impact bénéfique du contact avec la terre. - Emergence d'un travail aux cueilleurs, leur permettant de prendre conscience des difficultés personnelles à résoudre et des démarches sociales à entreprendre afin de retrouver le chemin de l'emploi.
Liens utiles et contacts	<p>ateliers@associationlevillage.fr – Sarah Lachenal au 07.70.02.40.31</p> <p>https://associationlevillage.fr/</p> <p>Vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=9gFHnRC6FV4</p> <p>Lien vers le guide d'essaimage : https://fr.calameo.com/read/00693414071fc78bca32</p> <p>Reportage : https://www.solidarum.org/vivre-ensemble/cueillettes-solidaires-cultiver-et-construire-en-commun</p> <p>Fiche ADEME : https://www.optigede.ademe.fr/fiche/cueillettes-solidaires-en-provence</p>

Autres précisions éventuelles :

Le Village a initié une démarche d'essaimage au niveau régional, avec 5 nouveaux porteurs de projet accompagnés. Un guide a été réalisé en ce sens.



Les paniers solidaires locaux de la Mutualité Sociale Agricole et la CAF de la Haute Normandie (76, 27)

Porteur(s)	MSA/CAF
Territoire	Haute Normandie
Type de projet	Distribution/Production

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux repérer les besoins de soutien des publics fragiles et souvent isolés en proposant le panier comme « outil » de l'accompagnement social - Renforcer les connaissances sur l'intérêt d'une alimentation saine, équilibrée et locale en proposant des animations avec des supports pédagogiques adaptés. - Promouvoir des actions de proximité en lien avec les partenaires locaux en activant des réseaux de solidarité pour développer l'ancrage sur le territoire - Participer au soutien des producteurs locaux par l'apport de nouveaux débouchés et leur engagement dans une action de double solidarité.
Public	<ul style="list-style-type: none"> - Familles et assurés MSA en situations de fragilité - Structures d'exploitants en difficulté - Personnes repérées par les travailleurs sociaux
Détail de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recherche de porteurs de projet sur les territoires pour assurer la logistique de l'opération (lien avec les producteurs locaux, organisation des distributions, gestion financière, animation d'actions collectives co-construites avec les bénéficiaires et les travailleurs CAF et MSA) : centres sociaux et épiceries solidaires 2. Repérage des exploitants en difficulté (par les travailleurs sociaux (TS) de la MSA) afin de leur proposer de participer à cette action de double solidarité. 3. Durant l'accompagnement par les travailleurs sociaux CAF, recensement des personnes fragiles afin de les mobiliser et de les orienter vers l'action. Les TS complètent leur liste sur la base de requêtes (RSA, AAH...) en contactant des personnes non encore connues du service. 4. Réunion commune structures porteuses (TS de la MSA et de la CAF) pour travailler sur l'organisation de l'action, les modalités de distribution et les thématiques des ateliers. 5. Première distribution avec en amont une information sur le projet et une consultation des bénéficiaires sur leurs souhaits de thématiques d'ateliers, en suggérant quelques pistes en lien avec les ateliers déjà existants sur la structure et

	<p>des visites des exploitations fournissant les produits des paniers.</p> <p>6. Evaluation en cours de parcours incluant les bénéficiaires et bilan</p>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Financement des paniers sur les fonds d'action sanitaire social. - Modèle économique : coût des paniers en fonction de la composition de la famille et participation symbolique (10%), le différentiel est financé par CAF et MSA. - Subvention versée aux structures pour le fonctionnement en mode forfait, prise en charge par CAF et MSA (10 centres sociaux et 2 épiceries solidaires sur le département 76 et sur le département 27 en cours).
Accompagnement	Action participative qui met en avant le développement du pouvoir d'agir de toutes les parties prenantes et notamment des bénéficiaires qui sont acteurs de la démarche.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des publics au-delà de la distribution alimentaire. - Vigilance pour maintenir une bonne coordination entre les partenaires.
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - 4 000 paniers distribués en 2020 <p>Promotion des paniers solidaires en tant que réel outil d'accompagnement social permettant de travailler avec le public en situation de précarité sur des thématiques telles la santé, la nutrition, l'environnement, le développement durable, la parentalité, le lien social.</p>
Liens utiles et contacts	<p>Valérie Gouysse : gouysse.valerie@hautenormandie.msa.fr (pilote du projet à la MSA Haute Normandie)</p> <p>Valérie Cailloux : valerie.cailloux@cafseine-maritime.cnafmail.fr (pilote du projet à la CAF de Seine Maritime)</p>

Autres précisions :

- Action multi-partenariale qui mobilise la MSA, la CAF, la CARSAT, les CD 76 et 27, Interco Normandie Sud Eure...

b. Transformation des produits



Maraîchage, transformation et distribution solidaire dans la Drôme (26) et l'Allier (03)

Porteur(s)	<ul style="list-style-type: none"> - GESRA / UGESS (Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires en Auvergne Rhône-Alpes) - FR CIVAM Auvergne - Epiceries sociales et solidaires (4 épiceries dans la Drôme et 2 épiceries dans l'allier) - Maraîchers (1 dans la Drôme et 2 dans l'Allier)
Territoire	Départements Drôme et Allier
Type de projet	Production / Transformation / Distribution
Objectif	Approvisionner en légumes locaux et de qualité des épiceries sociales et solidaires en coopération avec des maraîchers du territoire.
Public	Adhérents bénéficiaires des épiceries sociales et solidaires.
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Les maraîchers accueillent les adhérents des épiceries sociales autour d'ateliers de maraîchage. Pommes de terre, carottes, tomates et courges et autres sont mises en culture puis récoltées pour venir alimenter les rayons des épiceries. - Une partie de la production est transformée en conserve (gratin dauphinois, velouté, compote) lors d'ateliers de transformation collectifs. - Des ateliers de cuisine animés par le maraîcher ou par l'épicerie (CESF – Conseillère en Economie Sociale et Familiale, adhérents solidaires ou adhérents bénéficiaires), permettent de mettre à l'honneur les produits récoltés.
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Privé : Fondations - Public : Région AURA
Accompagnement	GESRA et CIVAM
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Les volumes d'approvisionnement issus des ateliers de maraîchage sont très insuffisants au regard des besoins des épiceries. - Malgré une prise en charge de l'ensemble des coûts fonctionnels, ce dispositif manque d'intérêt économique pour l'agriculteur (sa participation repose

	essentiellement sur sa volonté de participer à une action de solidarité).
Points positifs et enseignements	<p>Les enjeux de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner un changement de pratique en matière de consommation de produits sains et locaux, notamment légumes et fruits. - Créer du lien entre les adhérents des épiceries et les agriculteurs. - Encourager les épiceries à développer des approvisionnements locaux. - Permettre aux adhérents des épiceries de retrouver de la dignité, de l'estime de soi et de la reconnaissance à travers la participation aux ateliers de maraîchage, de transformation et de cuisine. - Favoriser le lien social. - Renforcer la connaissance de son territoire. - Enjeu de participation et d'implication des personnes concernées et de renforcer la connaissance de leur territoire et des acteurs locaux. - Malgré un approvisionnement marginal, le lien avec le réseau agricole a toutefois permis d'impulser les achats de produits auprès des agriculteurs locaux.
Liens utiles et contacts	https://www.youtube.com/watch?v=WO1CK7SLslg



Association Fruits et Légumes Solidarités (AFLS) : transformation alimentaire au MIN de Marseille (13)

Porteur(s)	Association Fruits et Légumes Solidarité (AFLS) – projet lancé sous l’impulsion de la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône et du MIN des Arnavaux
Territoire	MIN des Arnavaux – Marseille
Type de projet	Transformation alimentaire
Objectif	<p>Les objectifs de l’atelier s’organisent autour de trois piliers, en écho au slogan « Mangez mieux, mangez solidaire » :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lutter contre le gaspillage, en récupérant les invendus de la région PACA (banques alimentaires, MIN) ;- Mener une action solidaire, en donnant les produits transformés aux associations adhérentes à la Banque Alimentaire qui les distribuent à leurs bénéficiaires ;- Favoriser l’insertion par le travail, en employant des personnes en parcours d’insertion professionnelle au sein de l’atelier (qui est sous format ACI - atelier chantier d’insertion).
Public	<p>75% de la production de l’atelier est distribuée à 190 associations adhérentes de la Banque alimentaire et est donc destinées à des personnes en situation de précarité ; les 25% restants sont commercialisés dans la gamme « Les marmites solidaires », lancée en janvier 2022.</p> <p>L’atelier emploie également des personnes en insertion, éloignées du monde du travail.</p>
Détail de l’action	<p>Approvisionnement : les produits récupérés via le MIN des Arnavaux ont des origines diverses (pas uniquement française), l’atelier a toutes les traçabilités des origines et lots reçus. 90% des produits reçus via la Banque Alimentaire sont d’origine locale (PACA et France).</p>
Financement	<p>La création de l’atelier a été financée à 85% par le Département des Bouches du Rhône, les 15 % restants étant pris en charge par de nombreux financeurs (Préfecture, DIRECCTE PACA, AG2R La Mondiale, St-Morêt, Fondation MACIF, Fondation Crédit Agricole Alpes Provence, FONREAL).</p>
Difficultés	3 enjeux principaux sont rencontrés par l’AFLS :

	<ul style="list-style-type: none"> - Des enjeux d'insertion : l'atelier – au format ACI (atelier chantier d'insertion), emploie les personnes via des contrats d'insertion de 26 heures, la formation des employés doit être poussée, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de sécurité alimentaire ; 25% du temps de travail est dédié à la formation. Le public en insertion, éloigné depuis plusieurs années du monde du travail, rencontre également des freins et des problématiques spécifiques (logement, situation administrative, linguistique...) ; le taux de rotation du personnel est donc très élevé (arrêts maladies, imprévus, absences), ce qui oblige l'atelier à faire preuve d'adaptabilité pour assurer la continuité de la production. - Des enjeux de production et de modèle économique, qu'il faut réussir à tenir, l'ACI devant réaliser au maximum 30% de son chiffre d'affaires via des prestations et 70% via des subventions et aides aux postes - Des enjeux de logistique et d'adaptabilité : le planning et les recettes doivent être adaptées quotidiennement en fonction de l'approvisionnement du jour (ramasse, qui contient des produits plus ou moins avancés ou abimés).
<p>Points positifs et enseignements</p>	<p>Depuis son démarrage, plus de 75 recettes ont été créées. Entre décembre 2020 et décembre 2021, 54 tonnes de produits finis ont été produits, dont 90 % ont été distribuées à des associations adhérentes à la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône et 7 % de la production dédié aux tests commerciaux.</p> <p>Depuis la création des marmites solidaires, 20 produits sont disponibles à la vente dans les magasins Utiles (14 points de vente sur Marseille, Aix en Provence et Martigues.)</p>
<p>Liens utiles et contacts</p>	<p>M. Fourat Troudi, directeur d'exploitation : f.troudi@atelier-afls.com 04.91.98.77.56</p>



La Marmite Solidaire : transformer les produits de l'aide alimentaire en plats pour lutter contre le gaspillage (25)

Porteur(s)	Association ad hoc « La marmite solidaire » dont la Croix Rouge française est membre fondateur, avec la BA et la Maison familiale et rurale de Pontarlier
Territoire	Pontarlier (département du Doubs, 25)
Type de projet	Transformation
Objectif	<ul style="list-style-type: none">- Récupération des invendus, issus notamment de l'aide alimentaire- Transformation sous forme de plats préparés, réinjectés dans le circuit aide alimentaire
Public	Public bénéficiaire de l'aide alimentaire
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Les invendus alimentaires, issus de l'activité alimentaire mobile de la Croix Rouge Française, de la Banque Alimentaire, et complétés par diverses autres sources d'approvisionnement ponctuelles ou pérennes, sont transmis et stockés au sein de la MFR de Pontarlier.- L'association Marmite solidaire embauche une cuisinière salariée chargée de réaliser la transformation dans les cuisines de la MFR.- Les plats cuisinés sont récupérés par les associations d'aide alimentaire partenaires pour être redistribués au public qu'elles accompagnent.
Financement	ADEME, DRAAF, DPt du Doubs, Préval Haut Doubs (syndicat mixte de valorisation des déchets).
Difficultés	<ul style="list-style-type: none">- Collectif inter associatif à rôder.- Se contenter des aliments en fin de vie rend complexe la production de plats différenciés, il faut sécuriser les approvisionnements.- Pérennisation économique au-delà d'une phase d'expérimentation (NB : on ne sait pas si le projet sera viable en 2022)
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none">- Dynamique territoriale.- Double enjeu de limitation des déchets et d'avoir une offre de plats variés.



Le Radis, une Restauration Anti-gaspi à Double Impact Social porté par Baluchon et Emmaüs Défi (75, 93)

Porteur(s)	Baluchon (entreprise d'insertion en SAS) et Emmaüs Défi (chantier d'insertion)
Territoire	Paris et Ile-de-France
Type de projet	- Transformation et distribution - Modèle intégré type PTCE
Objectif	- Améliorer l'offre de restauration pour les personnes en situation de précarité (objectif 2022 : passer de 500 à 1200 repas/jour) - Créer des parcours d'insertion professionnelle dans des secteurs porteurs (objectif 2022 : passer de 9 à 15 postes en insertion) - Lutter contre le gaspillage alimentaire (objectif 2022 : passer de 50 à 150 tonnes récupérées)
Public	- 8 salariés en parcours d'insertion : 6 agents polyvalents de restauration, 2 chauffeurs-livreurs - Personnes hébergées et accueillies dans les centres : 450 repas / jour, 50 tonnes revalorisée.
Détail de l'action	Cinq fois par semaine, les salariés de L'Équipage d'Emmaüs Défi collectent des invendus alimentaires, auprès de distributeurs partenaires en région parisienne. Ces denrées sont transformées par une équipe de Baluchon, encadrée par deux chefs, dans une cuisine à Garges (déménagement à Paris courant 2022). Les repas sont ensuite récupérés et livrés, par L'Équipage, à différentes associations accueillant des personnes en situation de précarité.
Financement	- Subventions publiques et privées pour les investissements - Aide aux postes des salariés en parcours d'insertion - Chiffre d'affaires pour les frais de fonctionnement
Accompagnement	- Accompagnement socioprofessionnel réalisé par une Conseillère en Insertion Professionnelle (visite et entretien bimensuel sur le chantier) - Système de parrainage mis en place par Baluchon entre les permanents et les SI pour favoriser l'intégration et apporter un autre regard que encadrants et CIP

	<ul style="list-style-type: none"> - Des formations sont délivrées : HACCP, cours de français, permis de conduire, CAP Cuisine - Autre accompagnement (vers le logement, démarches administratives...)
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à identifier des fournisseurs de fruits et produits secs (type féculents, conserves, etc.). Recherche ainsi à se rapprocher des producteurs et coopératives d'Ile-de-France - Le changement de prestataires pour la confection des repas peut être long - Difficulté de recrutement des encadrants cuisine - Gestion de gros volumes et stock de dons sur des dates courtes (un équipement froid pour congeler, un équipement de mise sous-vide et des espaces de stockages sont nécessaires mais onéreux) - La structure ne propose pas d'offre halal pour l'instant, qui peut représenter une limite.
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet suscite un vif intérêt de la part de plus en plus d'acteurs qui constatent une réelle qualité des repas fournis à des prix de marché, ceci associé à ses vertus sociales (triplement du nombre de structures clientes en 2021). Plusieurs démarrages de partenariats prévus pour 2022. - Il est nécessaire d'être créatif et adaptable (DLC, dons non anticipables) - Développement d'un réseau de redistribution « d'invendus » à des associations locales pour limiter encore davantage le gaspillage alimentaire. - Candidature retenue par le GIE Commerces pour accéder à un nouveau local à Paris 20 : plus grande proximité des clients, proximité à un Quartier Prioritaire de la Ville et plus grande surface de travail
Liens utiles et contacts	<p><u>Le RADIS : une Restauration Anti-gaspi à Double Impact Social emmaus-france</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélie MAUBOUSSIN, Emmaüs Défi : amauboussin@emmaus-defi.org, 06.83.07.86.28 - Antoine BAFFREAU, Baluchon : antoine.baffreau@baluchon.fr, 07.81.88.39.90

c. Achats groupés



Collectif d'acheteurs – De la dignité dans les assiettes en Terres de Lorraine (54)

Porteur(s)

Terres de Lorraine- PAT Sud 54

Partenaires : La démarche associe une pluralité d'acteurs du territoire (producteurs, chambre d'agriculture, département, collectivités, CCAS, associations, centres socio-culturel, maison des solidarités, citoyens en précarité alimentaire...)

Territoire	Meurthe-Et-Moselle
Type de projet	Groupement d'acheteurs
Objectif	Donner accès à une offre d'achat d'alimentation de qualité et locale aux personnes en situation de précarité.
Public	300 familles, soit 900 personnes
Détail de l'action	<p>Ce collectif est issu de la démarche « De la dignité dans les assiettes », travail mené par un comité multi partenarial sur le territoire et des laboratoires d'usage, réunissant bénévoles professionnels et personnes en précarité alimentaire. La création d'emplettes et cagettes répond au constat que les personnes en précarité n'ont pas les moyens de bénéficier de prix bas car elles n'ont pas accès aux négociations d'échelles sur les prix d'achat, elles sont souvent isolées, elles ne peuvent pas non plus acheter en grande quantité pour avoir des prix bas car elles n'ont pas de trésorerie. Dès lors le panel des produits alimentaire élémentaires a été défini par les personnes en précarité lors de labos d'usage. Les produits ont été sourcés via la chambre d'agriculture sur les négociations de restauration collective du département (agriculteurs déjà impliqués dans la démarche et autres agriculteurs mobilisés via la chambre d'agriculture et le conseil départemental), ainsi qu'auprès de producteurs connus par les acheteurs, pour s'assurer d'approvisionnements réguliers à un prix fixe. Les acheteurs remplissent leur bon de commande et paient en début de mois, ils sont livrés ensuite.</p>
Financement	Subvention PAT Terres de Lorraine, Métropole de Nancy, DRAAF,

	Achats des produits par les bénéficiaires (à un prix faible grâce aux économies d'échelles réalisées).
Accompagnement des publics	Laboratoires d'usage qui déterminent les produits les conditions d'achat et de livraison, les prix, proactivité des acheteurs
Difficultés	Fragilité du modèle économique (accentué en période d'inflation)
Points positifs et enseignements	Permet un accès digne et choisi à l'alimentation de qualité et locale à des personnes en situation de précarité alimentaire.
Liens utiles et contacts	Sophie Hege sophie.hege@terresdelorraine.org Huguette Boissonnat, jphboissonnat@gmail.com



VRAC – Groupements d'achats dans les QPV

Porteur(s)	Réseau VRAC, composé de 14 associations
Territoire	Bordeaux, Drôme, Finistère, Hauts-de-France, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris, Rennes, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Bruxelles.
Type de projet	Distribution
Objectif	VRAC a pour vocation de favoriser le développement de groupements d'achats de produits de qualité dans les quartiers populaire (QPV). L'association se place dans une perspective d'alimentation choisie (une alimentation saine, digne et durable) et de promotion de la santé non stigmatisante, en permettant aux personnes de s'inscrire dans une démarche plus vertueuse d'un point de vue écologique (en consommant des produits en vrac et issus des circuits courts locaux). Le projet se veut collectif et émancipateur, reposant sur la participation des habitants.
Public	Personnes en situation de précarité résidant dans les quartiers prioritaires de la ville ou en zone rurale défavorisée.
Détail de l'action	C'est un projet de solution alimentaire, fortement axé sur la dimension participative des personnes concernées par la précarité alimentaire. Des produits bio, issus de l'agriculture durable et paysanne, sont proposés à ces habitants de quartiers qui ont des revenus limités à prix coûtant ; aucun justificatif de ressources n'est demandé aux habitant-es. Chaque VRAC possède son catalogue de produits afin de répondre au mieux aux demandes des habitants. Le panier mensuel est variable selon les associations et la taille de leur

	<p>catalogue. A VRAC Lyon le panier moyen des habitants en quartiers prioritaires de 50 euros : les adhérent-es qui ont des revenus modestes ne font pas l'intégralité de leurs courses à VRAC, mais y choisissent certains produits stratégiquement selon leurs besoins (huile d'olive...).</p> <p>VRAC s'inscrit dans une démarche solidaire avec les producteurs : ils s'inscrivent avec eux dans la durée, leur enlèvent les coûts de transport et de placement au marché, ce qui leur permet en retour d'acheter un peu moins cher leurs produits. Au-delà des groupements d'achat qui sont le centre du projet, l'association organise des visites de producteurs.</p> <p>Des concours de cuisine sont également organisés, pour valoriser le savoir-faire culturel et familial des habitants, tout en passant un moment convivial et en sensibilisant à la consommation durable.</p>
Financement	Tête de réseau : Plan de relance DGCS ; Fondation Carasso ; Fondation européenne pour le climat). Associations locales : Plan de relance, collectivités territoriales, fondations
Points positifs et enseignements	Dimension émancipatrice du projet, rendue possible par la participation des habitant-es. Accès à une alimentation saine et durable pour des personnes en situation de précarité.
Liens utiles et contacts	Lorana Vincent : lorana@vrac-asso.org

d. Filières locales portées par des réseaux nationaux



Approvisionnement en circuits courts des distributions de La Croix Rouge

Porteur(s)	Croix-Rouge française
Territoire	Déploiement national
Type de projet	Distribution
Objectif	Améliorer la qualité nutritionnelle et la diversité des paniers alimentaires proposés dans les lieux de distribution alimentaire de la Croix Rouge.
Public	Toutes les personnes accompagnées dans le cadre des distributions alimentaires effectuées par la Croix Rouge.
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution auprès des publics accompagnés dans les centres de distribution et épicerie sociales de produits frais, essentiellement fruits et légumes achetés directement auprès de producteurs locaux, agriculteurs et maraîchers. - Promotion au sein des centres d'activité des producteurs - Potentielles actions complémentaires comme des visites des lieux de production
Financement	Financier privé
Accompagnement	L'ensemble des personnes accompagnées par les bénévoles de la Croix-Rouge française bénéficient d'un accompagnement personnalisé en complément de l'aide alimentaire qu'ils reçoivent
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennité du financement - Charge administrative assez lourde pour les bénévoles (beaucoup de factures d'un faible montant à traiter)
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à des produits beaux et bons. - Approvisionnement régulier et prévisible (contrairement à la ramasse). - Sentiment de fierté pour les personnes accompagnées de pouvoir accéder à des produits bio produits à côté de chez eux.
Liens utiles et contacts	https://www.youtube.com/watch?v=WO1CK7SLslg



Les Jardins du Cœur, une filière maraîchage interne aux Restos

Porteur(s)	Restos du Cœur
Territoire	46 Jardins du Cœurs sur le territoire national
Type de projet	Production
Objectif	<p>Faciliter l'insertion des personnes en situation de précarité (Insertion par l'activité économique), en particulier les plus éloignées de l'emploi</p> <p>Diversifier l'approvisionnement des Restos du Cœur en proposant des fruits et légumes cultivés en maraîchage sans intrants chimiques de synthèse, pour permettre l'accès à des produits de qualité aux personnes en situation de précarité.</p>
Public	Public en situation de précarité se rendant aux distributions des Restos du Cœur. Production par des salariés en parcours d'insertion.
Détail de l'action	Les Jardins du Cœur sont un outil d'insertion qui contribue également à l'approvisionnement des Restos. Parmi les 106 chantiers d'insertion des Restos du Cœur, 46 jardins du Cœur sont spécialisés dans le maraîchage. Autour de 10% des fruits et légumes des Restos sont issus de ces jardins. Au-delà des Jardins du Cœur, une soixantaine de jardins de proximité des centres d'activité dans toute la France sont cultivés par des bénévoles et personnes accueillies, et approvisionnent directement leur centre.
Financement	Modèle d'insertion par l'activité économique (importance du soutien à l'IAE) ; mise à disposition des terrains.
Points positifs et enseignements	Les Jardins participent ainsi à un cercle vertueux de la solidarité bénéficiant directement aux personnes accueillies, et valorisant pour les salariés en parcours d'insertion. Une étude a été produite sur l'utilité sociale des chantiers d'insertion des Restos du Cœur, <u>accessible par ce lien.</u>
Liens utiles et contacts	Louis Cantuel : louis.cantuel@restosducoeur.org



Glanages Solidaires Agricoles portés par Solaal

Porteur(s)	SOLAAL
Territoire	Déploiement national
Type de projet	Production
Objectif	Distribuer des produits alimentaires frais aux associations d'aide alimentaire
Public	Lycées agricoles, maisons familiales et rurales, associations, personnes accueillies par les associations
Détail de l'action	L'agriculteur met à disposition des parcelles soit récoltées mais sur lesquelles se trouvent encore des produits, soit non récoltées. Sont invitées à venir glaner/cueillir des personnes encadrées par une association ou toute personne morale ayant capacité à conclure une convention qui prévoit notamment une assurance en responsabilité civile.
Financement	L'organisme intéressé (lycée agricole, maison familiale et rurale, association etc.) doit assurer le transport des glaneurs jusqu'à l'exploitation agricole.
Accompagnement	Les publics bénéficiaires de l'action sont encadrés respectivement par des lycées agricoles, maisons familiales et rurales, les associations.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none">- La date du glanage/de la cueillette soumise aux conditions météorologique.- Le transport des glaneurs suppose la capacité des organismes intéressés à disposer d'un budget le permettant.
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser à la lutte contre la précarité alimentaire (les produits glanés sont donnés aux associations d'aide alimentaire) et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.- Il permet de créer du lien social entre l'agriculteur qui accueille et les glaneurs, permettant ainsi à ces personnes de mieux faire connaissance sur leur activité respective.
Liens utiles et contacts	d.briaumont@solaal.org

e. Filières régionales portées par des réseaux d'épicerie



Consolider les approvisionnements pour un groupement régional d'épicerie sociales et solidaires en Auvergne Rhône Alpes

Porteur(s)	GESRA/UGESS – groupement des épicerie sociales et solidaires d’Auvergne Rhône-Alpes
Territoire	Auvergne Rhône-Alpes
Type de projet	Distribution
Objectif	Approvisionner en produits frais et produits locaux les épicerie sociales et solidaires du territoire.
Public	Publics accueillis dans les épicerie sociales et solidaires.
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer une filière d’approvisionnement locale à l’échelle des épicerie affiliées au GESRA : il faut concilier un achat au juste prix pour le producteur et une vente à prix réduit aux publics des épicerie sociales. Par ailleurs la gestion de produits frais impose des coûts logistiques et règlementaires bien plus élevés que les produits secs. - Développer des partenariats financiers qui visent à prendre en charge la part du coût résultant de l’écart entre le prix d’achat aux producteurs, afin de leur garantir une juste rémunération, et le prix de vente aux bénéficiaires, afin de rendre ces produits accessibles. Le tiers financeur prend ainsi en charge le coût différentiel entre l’achat au producteur local, et le bénéficiaire final de l’épicerie sociale.
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités publics (métropole, puis DDCS) - Premiers financements privés (fonds de dotation) - Volonté de développer du financement citoyen (arrondi en caisse, système de matchfunding...)
Accompagnement	<p>Cette construction de filière coordonnée par le collectif régional permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire remonter les besoins des publics (besoins exprimés via les épicerie)

	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la transformation des comportements alimentaires (action de formation coordonnée) - Coordination de territoire (plusieurs parties prenantes impliquées)
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de pérennité des financements publics et privés (financements annuels, appels à projet...) - Risque de déstructurer des filières agricoles : donner de la visibilité aux agriculteurs sur les commandes passées dans l'année (leur permettant d'organiser un plan de semis par exemple)
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de faire système : mettre tous les financeurs autour de la table, inclure les différentes parties prenantes au projet - Nécessité de développer une vision à plus grande échelle plutôt que sur du ultra local.



Projet Uniterres pour approvisionner les épiceries solidaires ANDES dans le Sud-Ouest

Porteur(s)	ANDES
Territoire	Poitou-Charentes, Aquitaine, Occitanie
Type de projet	Distribution
Objectif	Favoriser l'approvisionnement locale dans les épiceries solidaires ANDES ; soutenir les agriculteurs en difficulté ; créer une initiative de collaboration entre les acteurs de l'agriculture et ceux de l'aide alimentaire.
Public	Public bénéficiaire des épiceries solidaires ANDES
Détail de l'action	<p>Uniterres est un programme d'approvisionnement des épiceries solidaires en partenariat avec des agriculteurs en difficulté : Andes s'engage auprès de ces agriculteurs à acheter leurs produits pendant 3 ans et à les livrer auprès des épiceries.</p> <p>Le projet est organisé en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Première étape : Uniterres identifie des producteurs en difficulté et les aide à se restructurer en achetant leurs produits à un prix juste, fixe pendant 3 ans. Au bout de 3 ans, les agriculteurs doivent trouver leur équilibre. - Deuxième étape : Uniterres assure la logistique, livre les produits aux épiceries solidaires et cherche également

	d'autres débouchés commerciaux dans le secteur marchand (restaurants, y compris des chefs étoilés, cantines scolaires, etc.) afin d'hybrider le modèle économique.
Financement	Etat, collectivités territoriales, fondations privés (Carasso, Macif, Avril)
Accompagnement	Engagement auprès des agriculteurs en difficulté pour soutenir leur activité.
Difficultés	Le programme n'a pas perduré car il n'a pas trouvé de modèle économique pérenne : une partie du programme était financée par du mécénat privé qui n'a pas été poursuivi après les premières années de lancement. D'autre part, des difficultés ponctuelles liées à la fin de certains emplois aidés ont fragilisé l'organisation logistique initiale. Andes a proposé une logistique gérée directement entre agriculteurs et acteurs de l'aide alimentaire, mais qui n'a pas fonctionné.
Points positifs et enseignements	Le projet s'est déployé dans 4 régions et à son apogée en 2016, il touchait plus de 80 épicerie, 200 agriculteurs et 30 000 bénéficiaires par an. Le programme Uniterres a bien fonctionné pendant 4 à 6 ans et est cité par le rapport IGAS comme le dispositif le plus ambitieux pour connecter le monde agricole et l'aide alimentaire.

f. Filières nationales portées par les grands réseaux d'aide alimentaire



Transformation alimentaire sur un chantier d'insertion porté par les Banques Alimentaires

Porteur(s)	Le réseau des Banques Alimentaire, au niveau local BA et au national par la FFBA, et des partenaires en insertion par l'emploi
Territoire	Déploiement national
Type de projet	Distribution/transformation
Objectif	Alimenter un cercle vertueux de la ferme à l'assiette de nos bénéficiaires et lutter contre la précarité alimentaire.

Public	<ul style="list-style-type: none"> - Travailleurs en insertion - Les bénéficiaires des associations partenaires des Banques Alimentaires
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter des fruits et légumes frais auprès des producteurs locaux - S'associer à une structure d'insertion par le travail, afin d'offrir une activité à des personnes durablement exclues du marché de l'emploi du travail - Constituer une activité de transformation alimentaire - Alimenter cet atelier avec une partie de la collecte de fruits et légumes de la BA - Les transformer rapidement pour allonger leur durée de vie : soupes, compotes, emballage sous-vide, etc. - Les produits « finis » issus de l'atelier sont : <ul style="list-style-type: none"> - soit distribués aux associations d'aide alimentaire partenaires de la BA - soit commercialisés, pour couvrir en partie les frais de fonctionnement
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Financement initial : fonds publics (emploi, locaux, ...) et privés (équipement, véhicule, ...). - Si recherche d'un modèle économique générateur de revenus, la vente des produits issus de l'atelier doit permettre à minima l'équilibre. Dans ce schéma, le circuit de distribution et la clientèle cible doivent être pensés dès l'amont.
Accompagnement	<p>Les BA jouent leur rôle d'accompagnement continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - auprès des associations partenaires : formation, sensibilisation, aide à la mise en place d'ateliers, etc - en direct auprès des bénéficiaires accueillis lors d'ateliers de cuisine pilotés par les équipes des BA. - Les thématiques d'accompagnement : prévention, santé, sécurité alimentaire, ... - L'accompagnement du salarié est pris en charge par la BA ou, le cas échéant, par la structure partenaire d'insertion par l'emploi.
Difficultés	<p>Coordination de métiers (aide alimentaire & insertion par l'emploi) et de secteurs initialement différents, mais qui se rejoignent dans leur finalité.</p>
Points positifs et enseignements	<p>Projets réussis, alliant lutte contre le gaspillage & insertion sociale & aide alimentaire.</p>

	Avantages d'une chaîne complète, allant du producteur jusqu'au bénéficiaire.
Liens utiles et contacts	FFBA : Yesim Broet et Pierre Clamens https://www.tous-acteurs-des-savoie.coop/atelier-chantier-dinsertion-fruits-legumes-sein-de-banque-alimentaire-74/ https://www.creditagricole.info/fnca/ca11_1324804/l-association-fruits-et-legumes-solidarite-declare-la-guerre-au-gaspillage



Opération Lait du Cœur, une filière longue solidaire pour les banques alimentaires

Porteur(s)	Le réseau des Banques Alimentaires (BA), au niveau local et au national par la FFBA
Territoire	- Production : bassins laitiers Centre et Ouest - Transformation : Loiret - Distribution aux bénéficiaires des BA : France entière, dans le réseau des 79 BAs et leurs 31 antennes
Type de projet	Distribution : don de denrées de qualité produites spécifiquement pour les Banques Alimentaires. Chaîne du don, du producteur jusqu'au bénéficiaire.
Objectif	- Avoir la capacité de distribuer aux bénéficiaires des BA : <ul style="list-style-type: none"> - davantage de lait, l'un des produits essentiels "de base" - des produits de qualité issus de la production agricole locale - Sensibiliser les producteurs de lait au don pour l'aide alimentaire.
Public	Bénéficiaires des associations partenaires des BA
Détail de l'action	- Co-construction avec le Groupe LSDH (Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel), partenaire des BA, qui a mobilisé de nombreux d'acteurs issus de la toute la filière lait (producteurs, fournisseurs d'emballage, transporteurs)

	<ul style="list-style-type: none"> - Un packaging spécifique a été créé pour l'occasion, offrant une belle visibilité au produit.
Financement	<p>Pris en charge par les différents acteurs de la chaîne : les » producteurs (offrent la matière première), les transformateurs (coopératives, laiteries), les transporteurs.</p>
Accompagnement	<p>Les BA jouent leur rôle d'accompagnement continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des associations partenaires : formation, sensibilisation, aide à la mise en place d'ateliers, etc. - Auprès des bénéficiaires accueillis lors d'ateliers de cuisine pilotés par les équipes des BA. <p>Sur les thématiques de prévention, santé, sécurité alimentaire, ...</p>
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - La coordination et l'implication de tous les acteurs de la chaîne. - Le suivi rigoureux des aspects logistiques pour la répartition du don sur l'ensemble du territoire.
Points positifs et enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - 1 million de litres de lait offerts aux bénéficiaires des BA-133 producteurs de lait engagés et solidaires - Produits à durée de vie longue, fabriqués spécifiquement pour cette opération : garantie de qualité, de fraîcheur et de produits issus du terroir français. - Partenariat d'envergure mobilisant les différents acteurs de la filière - Essaimage en mai 2021 avec le même partenaire, LSDH, duplication du modèle originel pour monter l'opération « Jus du cœur ».
Liens utiles et contacts	<p>FFBA - Yesim Broet et Pierre Clamens</p> <p>https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-pauvrete-gouv-fr/toutes-les-actualites/article/lancement-de-l-operation-lait-du-coeur</p> <p>https://www.leparisien.fr/societe/lait-du-coeur-une-chaine-de-solidarite-pour-offrir-des-briques-a-la-banque-alimentaire-06-01-2021-8417615.php</p>



Opération Jus du Cœur par les Banques Alimentaires et LSDH

Porteur(s)	Le réseau des Banques Alimentaires, au niveau local BA et au national par la FFBA
Territoire	- Production : Alsace - Distribution aux bénéficiaires : France entière, dans le réseau des 79 BA et 31 antennes
Type de projet	Distribution : chaîne de don du producteur au bénéficiaire
Objectif	- Offrir du jus d'orange de qualité aux bénéficiaires des BA, en impliquant une chaîne entière. - À la suite du succès de l'opération Lait du Cœur de janvier 2021, notre partenaire LSDH nous a soutenu de nouveau en mai 2021, en mobilisant une autre filiale du Groupe sur un nouveau produit : Jus de Fruits d'Alsace.
Public	Bénéficiaires des associations partenaires des BAs
Détail de l'action	620 000 litres de jus d'orange pour l'aide alimentaire des BA (briques de 1L). L'opération a été co-construite avec notre partenaire Jus de Fruits d'Alsace (JFA), conditionneur, et a permis de mobiliser un réseau d'intervenants de la filière : - Producteurs de jus d'orange - Fournisseurs d'emballage : Tetra Pak a fourni des emballages spécifiques, porteurs de l'opération en faveur des BA - Transporteurs Le financement de l'opération a été assurée en partie par un mécène, organisme bancaire et sa fondation. Les briques de jus d'orange ont été livrées aux BA, celles-ci les ont distribuées à leur réseau d'associations partenaires.
Financement	Financement assuré conjointement par notre partenaire LSDH et notre mécène, organisme bancaire et sa fondation.
Accompagnement	Les BA jouent leur rôle d'accompagnement continu : - Auprès des associations partenaires : formation, sensibilisation, aide à la mise en place d'ateliers, etc - En direct auprès des bénéficiaires accueillis lors d'ateliers de cuisine pilotés par les équipes des BA.

	Les thématiques d'accompagnement : prévention, santé, sécurité alimentaire...
Difficultés	Comme pour l'opération Lait du Cœur, cette chaîne de solidarité a mobilisé plusieurs acteurs et donc une coordination importante, en amont et aval. Mais aucune difficulté majeure n'a été rencontrée, une fois les accords mis en place.
Points positifs et enseignements	Bénéfices : - Produits de qualité, fabriqués spécifiquement pour l'opération, donc garantie de fraîcheur et de date longue. - Mobilisation d'une chaîne de solidarité, fierté partagée par tous - Nouveaux contacts sensibilisés à la mission des BA, pour de futures collaborations - Visibilité offerte à la mission des BA par les communications croisées de nos partenaires Enseignement : <u>essaimage</u> d'un modèle de filière solidaire. Cette 2nde opération a démontré la "réplicabilité" du modèle monté pour le Lait du Cœur, avec le même partenaire.
Liens utiles et contacts	FFBA - Yesim Broet et Pierre Clamens https://www.cidou.fr/le-jus-dorange-du-coeur-une-exceptionnelle-chaine-de-solidarite-des-acteurs-de-territoire/



Du poisson pour l'aide alimentaire, par la Fédération nationale des Paniers de la Mer

Porteur(s)	Fédération nationale des Paniers de la Mer
Territoire	Déploiement national
Type de projet	Modèle intégré : distribution / transformation
Objectif	Valoriser les invendus de poisson au profit des associations d'aide alimentaire en favorisant le retour à l'emploi des salariés des ateliers de mareyage de la Fédération.
Public	Personnes accueillies par les différentes associations habilitées à recevoir des contributions publiques au titre de l'aide alimentaire.
Détail de l'action	Récupération des poissons invendus dans les principales criées françaises afin de les préparer au sein des cinq chantiers d'insertion (Saint-Guénolé, Lorient, Saint-Malo, Fécamp et Boulogne sur Mer). Le poisson est donc travaillé (tranché, fileté...) en part individuelle, surgelé et conditionné afin d'être distribué plus facilement par les associations d'aide alimentaire. Il est ainsi envoyé dans toute la France auprès d'une centaine de structures. En 2021, plus de 500 tonnes de produits ont été valorisées
Financement	DGCS et mécénats
Difficultés	- Irrégularité des invendus

	- Difficultés administratives à valoriser des pêches accessoires (sous-taille, obligation de débarque, saisies douanières)
Liens utiles et contacts	https://www.panierdelamer.fr/

Annexes ([Retour au sommaire](#))

Extrait du rapport IGAS 2019

RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
Thème 1 – Remédier aux dysfonctionnements du FEAD				
1	Saisir le Conseil d'Etat pour avis lorsqu'il apparaît, à l'issue des échanges entre l'autorité de gestion et la CICC, qu'un point de droit complexe le justifie	2	Premier ministre	selon la difficulté des sujets
2	Mener, en liaison avec les structures associatives bénéficiaires du FEAD, une étude pour déterminer les coûts complets de la distribution de denrées dans le dispositif actuel	1	DGCS	1er semestre 2020
4	Utiliser systématiquement le NutriScore dans le cahier des charges des produits transformés achetés par FranceAgriMer, donner un poids plus important aux tests de goûts qu'il organise dans la sélection des offres et tenir compte des enquêtes auprès des bénéficiaires de l'aide alimentaire pour faire évoluer les cahiers des charges	1	DGCS - FAM	appels d'offre 2ème semestre 2020
5	Limiter les appels d'offres nationaux à un nombre réduit de produits susceptibles de répondre aux besoins de l'ensemble des publics bénéficiant de l'aide alimentaire, notamment ceux concernés par l'aide d'urgence, et établir cette liste avec des spécialistes de la nutrition des populations en situation de précarité	1	DGCS - FAM	appels d'offre 2ème semestre 2020
12	Séparer les marchés d'achat et de transport des denrées (dans le cadre du FLPA - voir infra thème 2)	1	DGCS	Loi de finances pour 2021
13	Organiser un dispositif d'entrepôts régionaux et interrégionaux pour l'acheminement des denrées achetées par FranceAgriMer	1	DGCS - FAM	2020-2021
14	Favoriser l'optimisation des circuits logistiques au niveau local par la mutualisation des ressources de transport et de stockage	1	DGCS	2020-2021
15	Mettre en place des contrôles ciblés par FranceAgriMer avant la livraison des denrées aux associations	1	DGCS - FAM	1er semestre 2020
16	Sécuriser la trésorerie et les ressources de FranceAgriMer consacrées à l'aide alimentaire en recourant à des effectifs dédiés hors plafond d'emploi (ou avec un plafond différencié) financé pour partie par les crédits d'assistance technique des fonds européens	1	DGCS - FAM	1er semestre 2020
18	Etudier la mise en place de marchés triennaux par FranceAgriMer	2	DGCS - FAM	2020-2021
19	Utiliser les reliquats du FEAD pour financer des investissements exceptionnels de systèmes d'information, de logistique et pour assurer la transition vers le FSE+	1	DGCS	2020-2021
Thème 2 – Mettre en œuvre une politique systémique de lutte contre la précarité alimentaire				
3	Rendre obligatoire l'envoi par l'entreprise donatrice à l'association bénéficiaire, sous forme électronique, d'un tableau des denrées données comportant la mention du numéro de lot et de la date de péremption	1	DGCS - DGAL	1er semestre 2020
6	Soutenir financièrement les initiatives de coordination ou de coopération des acteurs de l'aide alimentaire	1	DGCS - DGAL	PNA 2020-2021

RAPPORT IGAS N°2019-069R

n°	Recommandation	Priorité	Autorité responsable	Échéance
7	Soutenir financièrement l'ingénierie des groupements d'achat et épiceries solidaires	1	DGCS - DGAL	PNA 2020-2021
8	Soutenir financièrement les achats en circuit court des associations d'aide alimentaire et leurs actions participatives coordonnées avec des agriculteurs, y compris dans le cadre d'appels d'offre nationaux	1	DGCS - DGAL	PNA 2020-2021
9	Accroître le soutien aux projets alimentaires territoriaux (PAT) quand des associations d'aide alimentaire y sont associées	1	DGCS - DGAL	PNA 2020-2021
10	Déléguer aux collectivités locales volontaires des crédits pour l'achat groupé de denrées alimentaires en circuit court pour approvisionner des associations ne pouvant ou ne voulant y procéder elles-mêmes	1	DGCS - DGAL	2022
11	Confier au secrétaire général du Conseil national de l'alimentation le suivi de la coopération interministérielle en matière de lutte contre la précarité alimentaire et la constitution d'un observatoire des initiatives locales dans ce domaine	1	Premier ministre	2020
12	Créer un Fonds de lutte contre la précarité alimentaire alimenté par des crédits nationaux compensant la diminution des crédits européens à partir de 2021 Inscrire les financements du FLPA dans un texte législatif qui précisera ses objectifs et ses missions et traduire cet engagement pérenne par des autorisations d'engagement pluriannuelles Financer les mesures telles que la coordination et l'ingénierie des acteurs locaux (recommandations 6 à 10) par le FLPA	1	DGCS	Loi de finances pour 2021
17	Proposer aux associations volontaires qui possèdent l'organisation interne nécessaire, de gérer en direct les crédits relatifs à l'achat de denrées	1	DGCS	2022
20	Assurer une transition progressive, qui sécurise les financements totaux consacrés aux achats de denrées et conforte les grands réseaux associatifs dans leur rôle pivot	1	DGCS	2020-2021

Critères identifiés dans le cadre du GT 8

Objectifs de la politique de lutte contre la précarité alimentaire	Critères d'évaluation des objectifs
Accès à l'alimentation Favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité, en quantité suffisante et favorable à la santé aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale	Diversification des sources d'approvisionnement
	Offre alimentaire favorable à la santé
	Diffusion des recommandations du PNNS
	Couverture de zones blanches
	Large plage et horaires d'ouverture
	Pratique d'aller-vers
Inclusion sociale Favoriser la dignité, l'autonomie, le pouvoir d'agir, l'émancipation et l'inclusion des personnes	Accompagnement
	Choix de l'alimentation
	Mixité sociale
	Participation au fonctionnement de la structure
	Participation financière
	Organisation d'évènements pédagogiques et inclusifs
Durabilité et justice sociale Encourager la production d'une alimentation socialement et économiquement acceptable par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement, la qualité	Approvisionnements en circuits de proximité
	Utilisation raisonnée des emballages
	Juste rémunération des producteurs
	Tarifification différenciée
	Insertion par l'activité économique
	Source d'approvisionnement durable

de vie des agriculteurs et s'inscrivant dans un ancrage territorial promouvant les circuits courts	
--	--

Tableau des véhicules potentiels pour financer les actions (France Urbaine)

Type d'action	Echelle/ Véhicule financier
Actions dont le besoin est relevé de manière systématique et qui tendent à émerger dans tous les territoires	Financements contractualisés de manière pluriannuelle dans le cadre et/ou en lien avec les projets alimentaires territoriaux : contrats territoriaux de relance et transition écologique / conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté (CALPAE) – pilotage territorial par les DREETS/ DDEETS => ex. caisse commune de l'alimentation (Montpellier), expérimentation systèmes d'approvisionnement/transformation (Brest...), formation des travailleurs sociaux (CALPAE), cartographie de l'aide alimentaire (Aix Marseille Provence, Grand Nancy)...
Action inter-niveau mobilisant l'ensemble des échelons de collectivités (région, départements, communes)	Supra territorial
Action structurellement de niveau national au vu de l'échelle logistique mise en jeu	Ex : logistique mobilisant les grands axes routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux
Action nécessitant une ingénierie d'évaluation structurante en vue d'expérimenter sur plusieurs territoires	National / Appel à projet / fonds pluriannuels : ex. sécurité sociale de l'alimentation, chèque alimentation durable / ex. convention citoyenne de niveau national (attention à l'objet, s'il s'agit d'aller ensuite travailler à des labellisations, le niveau territorial pourrait être plus adapté)
Action nécessitant la mise en jeu de dérogations aux dispositifs réglementaires et législatifs existants	Véhicule juridique et financier national - Ex. Territoires - zéro non-recours Territoires zéro chômeur de longue durée Ex. expérimentation d'un nouveau fléchage des flux financiers et fiscaux Ex. Expérimentation de nouvelles aides sociales
Actions mettant en jeu des financements	Peut être de tout niveau, on voit émerger ce type de dispositif dans certaines régions au titre

publics/privés et une logique d'effet levier du type capital risque	des aides aux entreprises / et au niveau national en lien avec CDC et Banque des territoires
Couverture de zones blanches en l'absence de porteurs sur un territoire	Appels à projet nationaux territorialement fléchés => ex territoires d'outre-mer ou territoires ruraux pour faire venir ces acteurs, puis en phase 2, rebasculer dans des mécaniques classiques de contractualisations pluriannuelles locales

Types de projets potentiellement soutenus par le fonds (travaux GT4)

Les projets soutenus devront répondre à plusieurs principes et objectifs :

- **Lutter contre la précarité alimentaire** : favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale (CASF, art 1, voir plus haut)
- **Proposer un approvisionnement de qualité** : produits bio, équilibrés, frais (fruits et légumes...), locaux, issus de systèmes agroécologiques et qui répondent aux besoins
- **Promouvoir des circuits courts et locaux** et des filières de proximité, relocaliser l'alimentation de qualité avec une approche territoriale
- **Donner de la dignité aux personnes**, contribuer à leur autonomie et leur émancipation
- **Promouvoir la citoyenneté alimentaire** (favoriser l'appropriation des questions alimentaires) et la participation des personnes concernées
- **Créer du lien social** avec des personnes en précarité souvent isolées
- Proposer des activités d'insertion professionnelle des personnes en précarité
- **Créer du lien entre les agriculteurs et les personnes en précarité** / connecter le monde agricole et l'aide alimentaire (pour mieux comprendre les situations de chacun voire repenser l'aide alimentaire, en sortant d'une logique de bénéficiaires de dons gratuits pour passer à une logique de réciprocité et de découverte)
- **Assurer une bonne information des publics** sur les produits, dont l'origine locale, les modes de production, et la répartition de la valeur ajoutée (commerce équitable)
- **Promouvoir la fonction thérapeutique et sociale du rapport à la terre** (dans les projets de glanage et d'insertion par le maraichage : l'agriculture est source de motivation, de sentiment d'utilité et de satisfaction de contribuer à un secteur essentiel)

Cette liste semblait trop restrictive, elle est maintenue en annexe pour information.

Liste des participants au GT4

NOM	Prénom	Structure	Fonction
ADDA	Julien	Réseau Cocagne	Directeur
DUFOU	Claire	Andes	Responsable du développement – GROUPE SOS Transition Ecologique
VICARD	Laure	Emmaüs France	Responsable du Service Innovation
GRATACOS	Casilde	Emmaüs France	Responsable de Mission Agriculture et Alimentation durable
LOCHET	Sophie	ANSA	Responsable de projets
COSNIER	Leeloo	ANSA	Chargée de mission
AILLERY	Florence	DGAL	Adjointe cheffe du bureau pilotage de la politique de l'alimentation
BOISSON	Thomas	DG Trésor	Chef du Pôle " financement de l'ESS et Investissement à Impact"
BOUCHE	Veronique	UGESS	Coordinatrice
BOURGEOIS	Louis	DGCS	
BRIAUMONT	Dorothee	Solaal	Directrice
BROET	Yesim	FFBA	Responsable du service Ressources Alimentaires
CLAMENS	Pierre	FFBA	
COULET	Clément	Réseau CIVAM	Coordinateur Accès à l'alimentation durable pour tous
DE CONDAPPA	Tara	DGCS	Chargée de mission précarité alimentaire
DE VILLERS	Camille	UGESS	Chargée de mission
DECOOPMAN	Pascal	Les restaurants du cœur	Pôle alimentaire
DEGERT	Amandine	DGCS	
DELANGE	Violaine	Mairie de Nice	Cheffe de Projet Alimentaire Territorial
DEMANGE	Eve	Mairie de Bordeaux	Conseillère municipale déléguée en charge de la résilience alimentaire & de la sobriété numérique
DRIQUE	Marie	Secours Catholique	Chargée de projet Acces digne alimentation
FERRETI	Jean	Andes	Responsable du développement – GROUPE SOS Transition Ecologique

FRITZ	Angélique	DDETS 83 Var	Adjointe à la Cheffe de service "accès au logement", en charge de la lutte contre la précarité alimentaire
GAILLARD	Frédéric	DDETSPP 43 Haute-Loire	Gestionnaire du pôle solidarités et cohésion sociale
GOGUET-CHAPUIS	Pascal	CCMSA	Chargé de mission à la direction du développement sanitaire et social
GUITTON	Guillaume	Croix-Rouge française	Chargé de mission stratégie aide alimentaire
HOYAU	Sacha	DGCS	Chargé de mission précarité alimentaire
JACQUES	Thierry	Les restaurants du cœur	Pôle alimentaire
LE BUAN	Jean-Marie	Fédération des Paniers de la Mer	Directeur
LEMBO	Sophie	DDETS 44 Loire-Atlantique	Service public de l'insertion et de l'emploi
MALBERG	Marine	Fédération des acteurs de la solidarité	Chargée de mission précarité alimentaire
MARTIN	Ludovic	CCMSA	Directeur délégué de l'audit et de l'appui institutionnel
MIQUEL	Laure	Fédération de l'Entraide Protestante	Déléguée Régionale Grand Ouest et Nord-Normandie
MORANDEAU	Rémi	DDETS 44 Loire-Atlantique	Responsable du service de l'insertion et de l'emploi
NICOLS	Camille	Mairie de Nice	Chef du service agriculture, circuit court et coopération
OULHEN	Elisabeth	Croix-Rouge française	Approvisionnements aide alimentaire, Département Action Sociale
PALIX CANTONE	Ghislaine	DGCS	Cheffe du bureau Accès aux droits, Insertion et Economie sociale et solidaire
PÊPE	Pascale	DEETS 971 Guadeloupe	Directrice adjointe et Responsable du pôle Solidarités
RIZZOTTO	Silvia	Secours catholique	
SALL NDIAYE	Penda	CCMSA	Directeur en missions d'appui
SARAUX-SALAUN	Patricia	Mairie de Nice	Directrice de la santé publique
TAGLIANA	Cécile	CLP Ile de France	Commissaire à la lutte contre la pauvreté

TERSOGLIO	Marc	UGESS	
THEODORE	Mélanie	Réseau CIVAM	Coordinatrice Accès à l'alimentation durable pour tous
ULRICH	Clothilde	Dons solidaires	Responsable des Relations Associations
VERZOTTI	Nicolas	Réseau CIVAM	Maraîcher et administrateur du réseau CIVAM

Liste des intervenants au GT4

NOM	Prénom	Structure	Fonction
AUGER	Yann	Andes	Directeur Général
BAFFREAU	Antoine	Baluchon - Radis	Responsable d'activités "Radis"
BOISSONNAT	Huguette	Emplettes et cagettes	Présidente du collectif Emplettes et cagettes
CANTUEL	Louis	Les restaurants du cœur	Responsable du Pôle institutionnel et stratégique
CHAUVET	Camille	Blois	Chargée de l'alimentation au PAT de Blois
DELAHAYE	Angélique	Solaal	Présidente
Démas	Brian	Atemis	Chercheur
FOURQUET	Louise	Baluchon - Radis	Présidente
HANON	Valérie	Association Bio-Solidaire, Jardin de Cocagne & Entreprise d'insertion à Blois	Directrice
MAUBOUSSIN	Amélie	Emmaüs Défi - Radis	Chargée de développement
OUARTI	Rachid	Equalis	Directeur pôle insertion IAE
SCHERER	Pauline	Territoires à vivres	Coordinatrice recherche et expérimentation
TIRLICIEN	Viviane	ATD Quart Monde	
TROUDI	Fourat	FLS Fruits et légumes solidarité	Directeur
VINCENT	Lorana	VRAC	Coordinatrice nationale
WERKLING	Gaëlle	Baluchon - Radis	Trésorière Baluchon